

## Association LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE

Me BOUCADOR de Chanac, 3E3865 de 1591 à 1593 et 3E3866, de 1598 à 1600, Relevé Sylvain CORDESSE, Photos Jean-Albert JOUVE

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3866 / 7227	1598/11/08	Reconnaissance	Auxilliac	<b>ABINAL, DELASCOLS</b>	Antoine ABINAL d'Auxillac père et administrateur des personnes et biens de Guérin et Marguerite ABINALZ ses enfants ses enfants et de feu Beatrix DELASCOLZ reconnait avoir reçu de Jean DELASCOLZ du lieu des Fons son beau-frère la somme de 8 écus 10 sols, pour la dot constituée à lad feu DELASCOLZ dans leur contrat de mariage reçu par Me Pierre DIEULOFES notaire + la somme de 6 écus promise en cas de prédécès par le dit contrat de mariage.
3E3866 / 7314	1599/12/11	Achat	Esclanèdes	<b>ABRIAL, COSTES</b>	Achat par Guillaume ABRIAL fils à feu Pierre du Bruel d'Esclanèdes, à Jacques COSTES muletier du Brue, d'un étage de maison assis au lieu du Bruel. Prix 20 écus.
3E3866 / 7250	1599/01/05	Testament	Le Bruel	<b>ALBOUY</b>	Testament de Mre Pierre ALBOUY prêtre et curé du lieu du Bruel, gisant malade dans son lit. Fait une fondation de 15 écus pour dire des prières sur son tombeau + donne 5 sous à l'évêque et 3 écus 1/3 à sa nièce Antoinette BRUELLE fille à feu Jean DU BRUEL dit del Puitz. HUG : Antoinette CARELLE sa nièce, femme à Pierre FAY (?) dudit lieu.
3E3865 / 7600	1593/07/11	CM	La Canourgue	<b>ALDEBERT, CHALIER</b>	CM entre Pierre ALDEBERT du lieu de La Roque (St Frézal de La Canourgue) d'une part, et Jeanne CHALIERE, veuve à feu ..., fille d'Antoine CHALIER d'autre part. La future se constitue en dot tous ses biens.
3E3866 / 7363	1600/10/10	CM		<b>ARAGON, VIEILLEDENT</b>	CM entre Geofroy ARAGON habitant à présent au lieu de Ressouches d'une part, et Marie VIEILLEDENT, fille à Guillaume et à Raymonde POURCHER de Chanac d'autre part.
3E3866 / 7186	1598/01/29	Echange	Auxilliac	<b>ARNAL, BOISSONADE, TRANCHESSEPT,</b>	Echange et permutation entre Marguerite ARNALDE, veuve à feu Me Gaspard BOISSONADE et Me Jean BOISSONADE son fils du lieu d'Auxilliac d'une part, et Me Jean TRANCHESSEPT hoste de Chanac d'autre part. Marguerite ARNALDE et son fils Me Jean BOISSONADE (celui-ci procédant de l'avis de sa mère) échangent une leur métairie qu'ils ont aux lieux de Marijoulet et Vareille (Chanac) + une pièce de terre assise au cause, contre 4 pièces de terres situées à CHardonet (appelées le champ de Pougade, contenant champ et vigne, le Pastouralet, le Planhol, et un pré appelé le Planhol aussi) remis par ledit TRANCHESSEPT. Et comme la métairie baillée par lesdits mère et fils est de plus grande valeur que les pièces de terres baillées par ledit TRANCHESSEPT d'une somme de 166 écus 1/3, ledit TRANCHESSEPT leur paye cette somme (comptant).

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3866 / 7270	1599/02/13	CM	Quézac, Chanac	<b>ATGIER, BLANC</b>	Mariage entre Jean ATGIER marchand du lieu de Vallongne paroisse de Quézac et Jeanne BLANCHE fille à feu Antoine BLANC, maréchal de Chanac. Le futur agit de l'avis de Jean ATGIER plus jeune son frère et de Jeanne ALCAIS(SE) sa mère, Jean AGUILHON de Quézac son beau-frère, Jean et François VINCENS des Aiguières ses cousins. La future agit de l'avis de Pierre et Etienne BLANC ses oncles, de Agnès PARADAN sa tante et Guillaume BRAJAON de Larchette, Jean PARADAN du Jas et Antoine PARADAN de Chaumeilles amis et alliés de ladite Blanche. La future se constitue en dot tous ses biens et droits de légitime paternel et maternel. Les futurs époux cèdent et transportent à l'héritier de Me Jean BLANC du Jas, oncle de ladite Blanche, la jouissance des biens dont ledit Sr Blanc peut avoir jouimoyennant que les tailles soient payées (Agnès PARADAN sa veuve acceptant).
3E3866 / 7328	1600/05/04	Partage		<b>BADAROUX</b>	Partage entre Jean et Antoinette BADAROUX, frère et sœur, enfants de feu Antoine du lieu du Gazi.
3E3865 /7609	1593/09/05	Quittance	Le Villar	<b>BADAROUX</b>	André BADAROUX demeurant à présent au Villar, donne quittance à Jean BADAROUX son frère, charpentier demeurant au Villar, de la somme de 10 livres léguée par feu Catherine BADAROUXE sa sœur.
3E3865 /7589	1592/03/..	Accord	Chanac	<b>BADAROUX, BERNARD, ARNAL, DELHOM</b>	Accord et transaction entre Jean BADAROUX et Antoine BERNARD de Chanac. Jean BADAROUX en tant qu'héritier de feu Marguerite ARNALDE. Antoine BERNARD en tant qu'héritier de feu Guillaume DELHOM son oncle.
3E3865 /7439	1591/05/05	Achat		<b>BADAROUX, BORREL, ABRIOL</b>	Achat par Jean BADAROUX fils à Jean, de Marance, à Catherine BORELLE, veuve à feu Pierre ABRIOL, du Bruel, d'un petit coin de champ. Prix : 6 écus 2/3.
3E3865 /7579	1593/03/09	Achat		<b>BADAROUX, VAMMALLE</b>	Achat par Jean BADAROUX de Chanac à Jean VAMMALLE vieux, du Sabatier, d'une petite crote assise dans la ville de Chanac, qu'est sous l'étable appelée de Larchete appartenant audit Vammalle, confrontant d'un côté avec autre crote de Jeanne BERNARDE veuve à feu Pierre BORREL, dit Salvatge, du derrière avec étable d'Astrugue SALANSONNE, du dessus avec ledit estable de Vammalle et avec une petite ruelle partant de la grand-rue allant à la maison d'Antoine MIRMAND. Prix : 16 écus 1/3.
3E3866 / 7304	1599/11/20	Partage	Chanac	<b>BADOC, MONTROUZIER</b>	Partage entre Jean BADOC de la Nojarède et Valérie MONTROUZIER veuve de feu Daudon BONICEL de Chanac concernant les biens de feu Jean BONICEL fils à Jean de La Nojarède leur cousin.
3E3865 /7544	1592/08/02	Vente	Chanac	<b>BAISSADE, SEGUIN, TRANCHESSEPT</b>	Vente par Pierre BAISSADE et Pierre SEGUIN (co-héritiers) de Chanac à Jean TRANCHESSEPT de Chanac, d'un champ à la plane de Marijoulet : 23 écus 1/3

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3866 / 7269	1599/02/09	Quittance	Cultures	<b>BARLET, SALTEL, BRAJAON, BERGONHE</b>	Antoine BARLET de Cultures reconnaît avoir reçu de Pierre SALTEL dudit lieu, fils à Antoine, la quantité de grains contenue dans deux arrentements de trois ans faits audit SALTEL par Jacques BRAJAON de Changefèges tuteur dudit BARLET et Pierre BERGONHE aussi tuteur, de la métairie dudit BARLET assise au lieu de Cultures, commençant le 20 octobre 192 et finissant à la Saint-Michel dernier. Il reconnaît aussi avoir reçu dudit SALTEL une paire de boeufs aratoires
3E3865 / 7534	1592/06/01	Achat	Chanac	<b>BAS (?), MALAFOSSE</b>	Achat par Jean BAS (?), hôte de Chanac, à Jean MALAFOSSE fils à feu Pierre de Chanac, d'une crote dans la ville de Chanac confrontant la rue publique s'en allant à la maison de la Ville et à l'église Saint-Blaise (et autres confronts mentionnés dans l'acte, plusieurs autres crottes et la maison de feu Hélie de Serre du Villaret). Prix : 40 écus.
3E3866 / 7344	1600/07/16	Quittance	Ste Enimie	<b>BAZALGETTE</b>	Aldebert et Pierre BAZALGETTE, fils à feu Jean BAZALGETTE et de Marguerite BAZALGETTE mariés quant vivaient du lieu de Sauveterre paroisse de Ste Enimie, quittent cèdent remettent et transportent à Jean BAZALGETTE leur frère et héritier, laboureur du lieu de Sauveterre, savoir est ,tous les biens qui leur viennent du légat à eux fait par ledit feu BAZALGETTE leur père dans son tertament reçu par Me André Comte notaire de Ste Enimie (détails).
3E3866 / 7347	1600/07/16	Achat	Ste Enimie	<b>BAZALGETTE</b>	Achat par Pierre BAZALGETTE laboureur de Sauveterre à Aldebert BAZALGETTE son frère de la moitié des maisons et pièces de terres qui lui ont été baillées et cédées ce jourd'hui. Prix 66 écus 2 tiers.
3E3865 / 7502	1592/04/05	Reconnaissance dotale	Cultures	<b>BERGONHE, GLEIZE, TRANCHESSEPT</b>	Reconnaissance de dot par Barthélémy BERGONHE, fils à Jean du lieu de Cultures, maître des biens dotaux de Marguerite GLEIZE sa femme, envers Pierre GLEIZE, fils et héritier à feu Guillaume GLEIZE vieux, et Sire Jean TRANCHESSEPT son beau-père. 50 écus venant en déduction de la dot de Marguerite GLEIZE (CM : Me Dieulofès, notaire).
3E3865 / 7542	1592/07/18	Achat		<b>BERNARDE, BORRE, JULIEN</b>	Achat par Jeanne BERNARDE veuve à feu Pierre BORREL de Chanac, à Jean JULIEN de Chanac, d'un champ contenant 3 journées de paire de bœufs à labourer. Prix : 30 écus.
3E3866 / 7264	1599/02/04	Reconnaissance		<b>BESSIERE, CAUSSE, TRANCHESSEPT, GLEIZE</b>	Guillaume BESSIERE du lieu de Marquès, paroisse de Montrodât mari d'Agnès CAUSSE reconnaît avoir reçu d'Etienne CAUSSE du Villar son beau-frère la somme de 40 écus. Et ledit Etienne CAUSSE reconnaît que ladite somme provient de la dot constituée à Alixen GLEIZE sa femme par feu Antoine GLEIZE son beau-père, tant des mains de Sire Jean TRANCHESSEPT hôte de Chanac que de Pierre GLEIZE son beau-fils, héritier dudit feu GLEIZE ; ladite Alixen GLEIZE ayant été mariée en première noce avec feu Gonet BESSIERE père dudit Guillaume

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3866 / 7239	1598/11/23	Reconnaissance de dot		<b>BESSIERE, PORCHIER</b>	Reconnaissance de dot par Vidal BESSIERE du lieu du Cros Bas paroisse de Chanac, mari de d'ANtoinette PORCHIER, envers Antoine PORCHIER son beau-père du lieu et paroisse d'Esclanèdes : 1 écu et une robe blanche du présent pays, en augment de dot (CM reçu par moi notaire).
3E3865 / 7595	1593/07/04	CM	Le Bruel	<b>BLANC, ARNAL</b>	CM entre Etienne BLANC, fils à feu Pierre BLANC du lieu du Bruel d'une part, et Antoinette ARNAL(DE) fille de Sire François ARNAL du lieu de Ressouches et de feue Agnès POJOL ses père et mère d'autre part. Le futur époux est assisté de Me Jean BLANC du lieu du Jas et de Pierre BLANC du lieu de Larchette ses frères, et ladite future épouse est assistée de Sire François ARNAL son dit père. Ladite ARNALDE s'est constituée en dot tous ses biens paternels maternels et fraternels. Le futur mari est tenu d'apporter la somme de 100 écus, savoir est : 79 écus en bétail et 21 écus en argent. Loyse GELY, femme de François ARNAL fait don entre vifs à la future épouse (sa belle fille) de tous ses biens, situés au lieu de La Blatte, paroisse de Saint-Laurent-de-Muret.
3E3865 / 7595	1593/07/04	CM	Le Bruel	<b>BLANC, ARNAL</b>	Suite - Ladite Gély se réserve au cas de mésentente avec les futurs époux la pension annuelle suivante : 3 sétiers froment, 2 sétiers orge, mesure de Marvejols, un lard salé pesant cent livres, une carte sel, une émine d'huile de noix, 12 sétiers vin du cru et réserve de ladite maison, 10 livres argent, une robe de 2 ans en 2 ans, une chemise, 2 cartes millet rouge, une carte lentille mesure susdite, ensemble le mans (mas ?) appelé Lou Grayet de Layo (?), la faculté de prendre des pigeons au pigeonnier, d'hortallisses au jardin, du bois pour son chauffage et la quantité de 25 livres de fromage. Fait et récité au lieu de Ressouches dans la salle qu'est dessus (?) la maison fougagne où habite ledit ARNAL. Présents Me Gaspard BOISSONNADE, praticien d'Auxillac, Etienne CAUSSE du Villar, Jean PALMIER et JEan JOLY du Bruel, Guillaume BRAJAON de Larchette, Claude BOUCADOR de Ressouches, ANtoine MALZAC de MARIjoulet, Guillaume VIEILLEDEN de Rocherousse. (Signé Boissonnade, Blanc, Brajaon, Boucador).
3E3865 / 7468	1591/11/20	Quittance	Mende	<b>BLANC, BRUEL</b>	Sire Jean BLANC, escuier (?) de la ville de Mende, donne quittance à Privat BRUEL du moulin de Recoulettes, du paiement de la somme de 14 écus 1/3 et une émine seigle, mesure de Mende.
3E3865 / 7480	1591/11/27	Achat		<b>BLANC, MARTIN</b>	Achat par Me Jean BLANC, praticien du lieu du Jas, à Me Antoine MARTIN, notaire royal de la ville de Chanac, de 2 pièces de terre au Bruel et à Marance. Prix : 43 écus 1/3.

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3865 /7576	1593/02/27	Achat	Chanac	<b>BLANC, MITRIGUET</b>	Achat par Me Jean BLANC du Jas à Jean MITRIGUET dit La Pierre, habitant de Chanac, d'une crote assise dans la ville de Chanac, au costé (?) appelé de Saint Blaize, confrontant du dessus avec une petite chambre de Jean PARADO du Jas, beau-père dudit acheteur, d'un côté avec une étable de Pierre DELHOM au som de sa femme, d'autre part avec autre étable d'Antoinette MALAVAL, et avec la rue du devant appelée de Saint Blaize. Prix : 33 écus 1/3
3E3866 / 7323	1600/03/10	Achat		<b>BOIRAN, ROCHEBLAVE</b>	Achat par Antoine BOIRAN fils à feu Etienne du Villar à Antoine ROCHEBLAVE fils et héritier à feu Jean ROCHEBLAVE laboureur du Villar, d'un champ au Villar au prix de 30 écus.
3E3866 / 7291	1599/04/26	Quittance de dot	Esclanèdes	<b>BONENFANT, PORQUIER</b>	Jean BONENFANT d'Esclanèdes mari de Jeanne PORQUIER confesse avoir reçu d'Antoine PORQUIER d'Esclanèdes son beau-père la somme de 25 écus 1/3
3E3866 / 7217	1598/10/13	Achat	Les Sallèles	<b>BONENFANT, VIDAL</b>	Achat par Etienne BONENFANT des Salelles à Etienne VIDAL des Salelles d'un pré aux Salelles. Prix 23 écus 1/3.
3E3866 / 7301	1599/11/06	CM	Ste Enimie, Chanac	<b>BONNAL, CLARET</b>	CM entre François BONNAL de La Périgouse (Ste Enimie) fils à feu Jean et à Antoinette LAUL.. ? d'une part, et Marguerite CLARET fille à feus Guillaume et Agnès BRUEL de Chanac d'autre part. Gabriel CLARET marchand de Mende, frère de la future lui constitue en dot : une maison avec 1 étage assise au Grand Plo de Chanac; confrontant avec la maison de Philip PELUZE et de Jacques DELHOM et du devant avec la rue du Grand Plo + une pièce de terre à Marance, + un jardin, pré et chazal près de l'église dudit Chanac + un lit bois pin, 2 couvertes et 2 linceuls, 3 plats, trois assiettes, 3 écuelles, 2 pots étain, une table noyer, unseau cuivre, un pot métal, 1 chaudron cuivre, 1 banc noyer, + la jouissance du champ de La Font pendant 6 années
3E3866 / 7298	1599/06/26	Achat	Chirac	<b>BONNEFONS, MELHAC</b>	Achat par Bertrand BONNEFONS laboureur de l'Olmède, à Jacques MELHAC marchand de Chirac comme père et administrateur des biens de Jean et Blaize MELHAC ses enfants heritiers de feu Catherine NYVOLIERs leur mère, d'un champ à l'Olmède. Prix : 56 écus.
3E3865 /7407	1591/01/21	Testament	Chanac	<b>BONNEFOUX</b>	Testament de Jean BONNEFOUS, natif de l'Olmède (Chanac), à présent habitant de Chanac. Leg à sa femme Catherine CARNAGUE : 15 livres + la moitié du bled froment qui croitra la présente année en deux champs. A Bertrand BONNEFOUS son frère de l'Olmède : un petit cheval à bast poil noir + un jardin à l'Olmède. Il laisse aussi 4 douzaines de sabots. HUG : Antoine et Jean BONNEFOUS ses neveux par égales parts.
3E3865 /7495	1592/02/27	Achat	Chanac	<b>BORREJAC, BOSCHET</b>	Achat par Antoine BORREJAC, bastier de Chanac, à Nicolas (?) BOSCHET, fils à feu Etienne, laboureur habitant de la ville de Chanac, d'une vigne contenant une journée d'homme à fossoyer, située à Chanac, au terroir de Champoux (?). Prix : 22 écus 15 sols.

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3866 / 7321	1600/02/08	Quittance de dot	Chanac	<b>BORREJAC, ESTEVENET</b>	Guillaume BORREJAC, couturier de Chanac, comme maître des biens dotaux de sa femme Jeanne ESTEVENETTE, reconnaît avoir reçu de Claude ESTEVENET du Roide son beau-frère la somme de 6 écus et un courset noir drap et teinte du présent pays.
3E3865 /7416	1591/02/04	Reconnaissance dotale	Chanac	<b>BORREJAC, ESTEVENET</b>	Reconnaissance de dot par Guillaume BORREJAC Couturier de Chanac mari de Jeanne ESTEVENET(TE), envers Jean ESTEVENET vieux, du Royde, son beau-père (10 écus, partie d'une plus grande somme).
3E3865 /7497	1592/03/01	Reconnaissance dotale	Chanac	<b>BORREJAC, ESTEVENET</b>	Reconnaissance de dot par Guillaume BORREJAC, Me cousturier de Chanac, mari de Jeanne ESTEVENET, envers Jean ESTEVENET du Royde et son fils et donataire Claude ESTEVENET (ses beau-père et beau-frère). (10 écus à 60 sols l'écu en déduction de la dot due par CM reçu par Me Boucador).
3E3865 /7442	1591/06/17	Partage	Le Bruel	<b>BORREL, MICHEL, CHERQUAT</b>	Division et partage d'entre Magdeleine BORRELLE, fille de feu Gabriel du Bruel, quand vivait du lieu du Villaret-Rocher, et veuve à feu Guillaume MICHEL, de Lanuejols, et Jean CHERQUAT et Jeanne PALMIER, mariés d'Esclanèdes.
3E3865 /7550	1592/08/25	Achat	Mende, Chanac	<b>BORREL, MOURGUE</b>	Achat par Me Jean BORREL prêtre bénéficiaire de Mende à Antoine MOURGUE de Chanac d'un champ situé au Bruel acquis par Antoine Mourgue de François Carel. Prix 80 écus.
3E3865 /7593	1593/04/04	Quittance de dot		<b>BORREL, RASCALON</b>	Quittance de dot de Jean BORREL, dit Salvatge, de Chanac, comme mari de Jeanne RASCALON(NE), envers Raymond RASCALON de Vareilles. 17 écus en déduction du douaire constitué à ladite Rascalonne par contrat de mariage reçu par moi notaire. <i>(le précédent acte a été découpé)</i>
3E3866 / 7276	1599/02/25	Achat	Chanac	<b>BOSQUET, MIRMAND, EVESQUE, GIRAL, LEYNADIER, CARNAC</b>	Achat par Antoine BOSQUET cordonnier de Chanac à Antoine MIRMAND Jacques EVESQUE, Durand GIRAL et Catherine MIRMANDE femme à Jean LEYNADIER de Chanac héritiers de feu Pierre CARNAC leur cousin dudit Chanac, d'une maison de deux étages avec jardin joignant située hors les fauxbourgs dudit Chanac, confrontant du levant avec le champ appelé la parro, des hoirs à feu Jean DUMAS, du couchant avec la maison et jardin des hoirs à feu Jean CARNAC, du devant avec le chemin partant de la porte de Boscoz et allant à Marvejols. Prix : 24 écus.
3E3865 /7510	1592/05/02	Obligation	Chanac	<b>BOUCADOR</b>	Obligation contenant vente rachetable de Claude BOUCADOR, de Chanac, à présent métayer du Sr de Ressouches, envers Antoine BOUCADOR jeune, de Chanac, pour la somme de 25 écus pour un prêt réellement fait en présence de moi notaire. Prêt moyennant vente rachetable d'un champ. <i>(gage)</i>
3E3866 / 7222	1598/11/06	Achat	Chanac	<b>BOUCADOR, CHANSOIN</b>	Achat par Antoine BOUCADOR jeune de Chanac à Guillaume CHANSOIN jeune habitant de Chanac d'un petit pré contenant 2 journées d'homme à faucher assis aux appartenances de Chanac près le chemin allant à l'égliseconfrontant avec les champ et pré de Guy Falson au nom de sa femme, jardin de Guillaume CHANSOIN vieux et avec un ruisseau partant de la fontaine commune dudit lieu allant à la rivière d'Olt. Prix : 33 écus 1/3

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3865 / 7600	1593/07/05	Obligation		<b>BROULHET, BELARD</b>	Obligation de Jean BROUHET, des Montziols (St Georges de Lèvejac), envers Mathieu BELARD, dit La Plagne, de Chanac : 20 écus pour la lvente d'une jument de selle et bride poil gris.
3E3866 / 7233	1598/11/15	Vente de fruits		<b>BRUEL, BLANC</b>	Vente par Etienne BRUEL laboureur du Bruel à Etienne BLANC de Ressouches des fruits profits revenus et émoluments d'un pré assis au lieu d'Esclanèdes et près le pont d'icelle appelé le pré du pont pour le temps de 10 années moyennant le prix de 20 écus réellement payé ci-devant.
3E3866 / 7312	1599/12/07	Achat		<b>BRUEL, BONNEFOY</b>	Achat par Antoine BRUEL de Marijoulet à Jean BONNEFOY, fils et héritier de feu Jean du Sabatier d'un herme planté de 10 arbres noyers assis au lieu et terroir de la Cruetze. Prix 8 écus.
3E3865 / 7635	1593/10/25	Accord	Le Bruel	<b>BRUEL, FILHASTRE, VIELHADEN</b>	Accord contenant quittance et rémission passé entre Etienne BRUEL laboureur du Bruel et Antoinette FILHASTRE fille à feu Pierre FILHASTRE et femme a Antoine VIELHADEN de Rocherousse. Feu Guillaume BRUEL du Bruel laissa 3 enfants, Etienne, Antoine et Jeanne BRUEL, les biens desquels furent jouis pendant 2 ans par feu Pierre FILHASTRE de Cultures leur parâtre et curateur. Un inventaire fut fait par Me Jean DE BROLHIO notaire de Sainte-Enimie sous sa date : une paire de boeufs aratoires, un mulet de bât, une jument, un poulain, 65 bêtes à laine, savoir 29 ouailles de port, 6 ouailles appelées nouvelles et le surplus .. ou chaptales, 3 sétiers orge, 2 sétiers avoine (?), un lard salé pesant un quintal, un s.. pesant 10 livres, une émine huile de noix, 4 ..., 4 linceuls, et autres meubles de maison, ensemble 34 sétiers bleds.
3E3865 / 7635	1593/10/25	Accord	Le Bruel	<b>BRUEL, FILHASTRE, VIELHADEN</b>	Suite - ANtoinette FILHASTRE est fille du feu FILHASTRE et soeur utérine d'Etienne, ANtoine et Jeanne BRUEL. Les biens et meubles dont avait joui ledit feu FILHASTRE sont d'une notable valeur de 400 ou 500 écus. Une transaction met fin à un litige judiciaire. ANtoinette FILHASTRE fille et héritière dudit feu FILHASTRE remet à Etienne BRUEL 2 petites maisons contenant un étage situées au lieu de Cultures, avec un jardin joignant une d'icelles, 3 champs, une pièce de terre, un champ, une portion de pré, un petit jardin, un petit champ, situés à Cultures, + 3 champs et une pièce de terre situés au Bruel.
3E3866 / 7366	1600/11/02	Testament		<b>CARNAC, ALDEBERT</b>	Testament de Catherine CARNAGUE, veuve de feu Pierre ALDEBERT de Chanac.
3E3866 / 7181	1598/01/12	Quittance	Le Villar	<b>CAUSSE</b>	Antoine CAUSSE laboureur du Villar confesse avoir reçu d'Etienne CAUSSE son frère, fils et héritier à feu Antoine CAUSSE et à Catherine PORCHIER la somme de 5 écus, partie d'une plus grande somme due au titre des droits de légitime dudit Antoine.
3E3866 / 7233	1598/11/15	Quittance		<b>CAUSSE</b>	Antoine CAUSSE laboureur du Villar confesse avoir reçu d'Etienne CAUSSE son frère, la somme de 3 écus.

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3866 / 7376	1600/12/08	Quittance		CAUSSE	Antoine CAUSSE laboureur du lieu et paroisse du Villar confesse avoir reçu d'Etienne CAUSSE du dit lieu, son frère, la somme de 3 écus (partie de plus grande somme à lui due pour ses droits de légitime paternels et maternels).
3E3866 / 7179	1598/01/12	Achat	Le Villar	CAUSSE, BADAROUX	Achat par Antoine CAUSSE du lieu et paroisse du Villar à Jean BADAROUX, fils à feu Claude, du Villar, d'un pailher au Villar. Prix : 16 écus 2/2
3E3865 / 7630	1593/10/17	Achat		CAUSSE, BADAROUX	Achat par Etienne CAUSSE du Villar à Jean BADAROUX fils à Claude du Villar d'un petit champ au prix de 12 écus.
3E3866 / 7356	1600/09/13	Achat		CAUSSE, EVESQUE	Achat par Etienne CAUSSE laboureur du Villar à Jacques EVESQUE, maître cordonnier de Chanac, d'un champ au Villar. Prix : 53 écus 1/3.
3E3866 / 7374	1600/11/30	Achat		CAUSSE, PAPAREL	Achat par Etienne CAUSSE, laboureur du Villar, à Loys PAPAREL, brassier du lieu et paroisse des Salelles, d'un champ situé au Villar. Prix : 38 écus 1/3.
3E3865 / 7483	1591/12/??	Reconnaissance dotale	Chanac	CHALFOUR, PAGES, BONNEL	Reconnaissance dotale contenant quittance générale de Guillaume CHALFOUR et Astruge PAGES, mariés, envers Antoinette BONNEL(LE), veuve à feu Bertrand PAGES, et Durand PAGES, mère et fils, habitants de Chanac, pour la somme de 13 écus 1/3, et outre ce ont confessé avoir reçu 2 pots étain, l'un tenant un pot et l'autre trois quarts, 3 plats, 3 écuelles, 3 assiettes, 1 chandellier laiton, 1 cuiller fer et 1 cuiller ... (?).
3E3865 / 7410	1591/02/03	Echange		CHALIER, CALPERT	Echange et permutation entre Catherine CHALIERE veuve à feu Etienne CHALIER et Antoine CHALIER son fils du lieu de Boudouse (Grèze) d'une part, et Etienne CALPERT de Grèze d'autre part.
3E3866 / 7184	1598/01/22	Achat	Chanac	CHALIER, MALAFOSSE, POJOLS	Achat par Jean CHALIER dit Tartaron, de Marijoulet, à Catherine MALAFOSSE, veuve à feu Etienne POJOLS de la ville de Chanac, d'un petit pré à Marijoulet. Prix 9 écus 1/3.
3E3865 / 7518	illisible	Accord	Esclanèdes	CHALIER, PELAT	Accord entre Anthoine CHALIER, maréchal, du Bruel, comme mari de Catherine PELADE, Saulvaire PELAT, frère d'icelle, et Antoine CHALIER dit ... de Marijoulet comme mari d'Horable MERCIER (?). A propos d'une succession.
3E3865 / 7515	1592/05/04	Arrentement	Esclanèdes	CHALIER, VIELLADEN	Arrentement à miege par Antoine CHALIER Me Maréchal du Bruel d'Esclanèdes à Etienne VIELLADEN du Bruel, de toutes ses terres et possessions situés aux appartenances du Bruel et du cause, pour 3 années. Quantité de semences (6 sétiers froment etc..), 1 paire de boeufs, une bête de bast (mulet) ...
3E3865 / 7585	1593/03/22	Accord contenant quittance et vente		CHAPELLO, CALPERT	Achat contenant quittance et vente entre Pierre CHAPELLO et Etienne CALPERT de Grèzes.

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3865 / 7573	1593/02/23	CM	Grèzes	<b>CHAZALS, DELMAS, DE LA VIGNE, RIBES</b>	CM entre Guillaume CHAZALZ du lieu de Grèzes, d'une part, et Delphine DELMAS, fille à feu Guillaume DELMAS et Allissone DE LA VIGNE, dud lieu de Grèzes. Pierre RIBES, fils à feu Philippe dudit lieu de Grèzes, beau-frère de ladite Delphine lui constitue en dot la somme de 80 écus, une robe de drap blanquet du présent pays, 2 ouailles de port, 2 linceuls toile, moyennant quoi ladite Delphine lui donne quittance de sa part sur l'héritage de ses parents.
3E3866 / 7191	illisible	Reconnaissance	Esclanèdes	<b>CHERQUAT, PALMIER, MALAFOSSÉ</b>	Jean CHERQUAT et Jeanne PALMIER, mariés du lieu et paroisse d'Esclanèdes, reconnaissent avoir reçu de Jean MALAFOSSÉ, fils à feu François du Lieuran, leur beau-fils la somme de sept vingt dix écus (150 écus), payés comme suit : 72 écus en 36 sétiers bled mesure de CHanac, froment, orge et avoine, 16 écus en 21 bêtes à laine, ouailles de port, chaptals ou chaptalles, 36 écus en obligation due audit MALAFOSSÉ par Bertrand MALAFOSSÉ de CHanac, 25 écus Etienne MALAFOSSÉ du Lieuran (obligation) et 10 écus, et les 27 écus restants lesdits CHERQUAT et PALMIER ont dit avoir aussi reçu dudit MALAFOSSÉ (20 écus payés auparavant en argent + 7 écus en vaisselle d'étain et en laine).
3E3865 / 7560	1593/01/04	Transaction	Esclanèdes	<b>CHERQUAT, POLVEREL</b>	Transaction entre Jean CHERQUAT du lieu et paroisse d'Esclanèdes d'une part, et Jean POLVEREL et Jeanne CHERQUADE ses beau-fils et fille d'autre part, à propos de la vente d'un jardin par le premier aux seconds (acte lié au précédent)
3E3866 / 7274	1599/02/25	Achat	Chanac	<b>CLARET, CHANSOIN</b>	Achat par Guillaume CLARET parandier de Chanac à Guillaume CHANSOIN jeune de Chanac, d'un champ et herme joignant assis au terrois du Cros. Prix : 18 écus.
3E3866 / 7341	1600/07/11	Achat	Chanac	<b>CLOTZ, MALAFOSSÉ</b>	Achat par Antoine CLOTZ cordonnier de Chanac demeurant à présent à Marvejols à Jean MALAFOSSÉ du Pont lez Chanac d'un champ à Vareilles. Prix 33 écus 1/3.
3E3865 / 7452	1591/10/08	Obligation	Laval, Chanac	<b>CONSTANTIN, ALDEBERT</b>	Obligation d'Etienne CONSTANTIN natif du lieu de Laval, envers Michel ALDEBERT hoste de Chanac pour la somme de 11 écus pour la vente d'un cheval poil rouge - <i>le mot cheval est suivi du mot "à bast" qui a été raturé et il semble que le notaire ait écrit au dessus "annesse"</i>
3E3865 / 7612	1593/09/20	Achat	Le Bruel	<b>COSTES, ABRIOL, BORREL</b>	Achat par Jacques COSTES mulatier du Bruel, à Jean ABRIOL natif du Bruel à présent demeurant au pays de Languedoc, des pièces et propriété baillées audit ABRIOL par Catherine BORRELLE veuve et héritière à feu Pierre ABRIOL son frère : une étage de maison haute + 3 champs. Prix : 86 écus.
3E3865 / 7581	1593/03/20	Achat	Marvejols, Chanac	<b>CRESPIN, MONTIALOUX</b>	Achat par Pierre CRESPIAN, marchand de Marvejols, à Antoine MONTIALOUX, maître charpentier de Chanac, d'une boutique étant à présent en chazal à cause de la démolition et assiégement dudit Marvejols, assise dans ladite ville de Marvejols, dans la rue droite confrontant de derrière avec le jardin de Me Jean FABRI docteur es droit, chazal des hoirs à feu Pierre ROCHEROUSSE, du dessus avec chazal des hoirs de feu Jean GIRAL, à présent tenu par Me Etienne COLRAT, praticien de Marvejols. Prix : 6 écus 1/3. ( <i>Marvejols en ruine</i> )

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3865 /7403	1591/01/00	Transaction	Chanac	<b>de COUZAS (?), VAISSADE, HOURS</b>	Transaction entre Mathieu de COUZAS (?) mari de ..., d'une part, et Pierre VAISSADE et Claude HOURS mariés de Chanac d'autre part. <i>Acte incomplet</i>
3E3865 /7431	1591/04/26	Transaction	Chanac	<b>de GRIMAUD, CARNAC, FALSON, JAFFRE</b>	Feu Antoine de GRIMAUD, quand vivait Commandant en la ville de Chanac, dans son testament reçu par moi, avait donné à Catherine CARNAGUE la somme de 10 écus. Pour obtenir ladite somme ladite CARNAGUE avait assigné en justice Demoiselle Suzanne JAFFRE, veuve dudit feu Antoine de GRIMAUD, à présent femme de Guy FALSON de CHanac. Accord entre Guy FALSON et Suzanne JAFFRE d'une part, et Catherine CARNAGUE. Ils lui cèdent une petite pièce de terre.
3E3866 / 7226	1598/11/08	Prifait	Malavieille, Les Vans ?	<b>de PELAMOURGUE, GORDIN, FABRE, PELEGRIN</b>	Prifait pour Noble François de PELAMOURGUE, seigneur de MALEVIEILLE, par Barthélémy GORDIN, Antoine FABRE et Jacques PELEGRIN du lieu et paroisse .. (des Vans ?) maîtres maçons, qui s'engagent à bâtir une grange contenant 2 étages au lieu de Malevieille. La pierre nécessaire sera par eux apportée, et pour le regard de la lauze, elle sera fournie par ledit Sieur et à ses dépens. A laquelle grange seront tenus de faire 3 portes. Laquelle grange sera de longueur de 11 cannes et de la hauteur requise et de la largeur que .. (?). Laquelle besogne ils seront tenu de parfaire et parachever d'entre ici et le mois de may prochain, moyennant le prix et somme de 22 écus 10 sols.
3E3865 /7438	1591/05/04	Arrentement	Chanac	<b>de POURCARES, de SERRE, VALMALLE</b>	Arrentement par Demoiselle Marie de POURCARES, veuve à feu Hélié de SERRE, sieur du Villaret, de Chanac, à Sire Pons VALMALLE dudit Chanac, des fruiets et revenus d'un sien pré appelé de la Roche, jusqu'au 1er dimanche de mars prochain, pour la somme de 16 écus.
3E3866 / 7227	1598/11/08	Reconnaissance	Chanac	<b>DELASCOLS, DOLSAN</b>	Reconnaissance de dot par Jean DELASCOLS du lieu des Fons paroisse de Chanac, mari de Catherine DOLSANNE, envers Jean DOLSAN, fils et héritier d'autre Jean DOLSAN du Cros haut et de Me Antoine DOLSAN son oncle, prêtre de Chanac : 7 écus et 2 couvertes laine.
3E3865 /7433	1591/04/26	Achat	Le Bruel, Chanac	<b>DELHOM, CARNAC, BONNAFOUS</b>	Achat par Claude DELHOM, laboureur du Bruel, à Catherine CARNAGUE, veuve de feu Jean BONNAFOUS de la ville de Chanac, d'une petite pièce de terre. Prix : 6 écus 2/3.
3E3865 /7477	1591/11/25	Achat	Le Bruel	<b>DELHOM, CHERQUAT</b>	Achat par Claude DELHOM, du Bruel, à Jean CHERQUAT (?) du Bruel, d'une maison, hière, courtiol, jardin joignant ensemble, assis et situés au lieu du Bruel, + un petit coin de terre. Prix : 16 écus.
3E3865 /7587	1593/03/23	Achat		<b>DELHOM, FALSON, JAFFRE</b>	Achat par Claude DELHOM, laboureur du Bruel d'Esclanèdes, à Mre Guy FALSON, consul de Chanac, tant en son nom qu'au nom de Damoiselle Suzanne JAFFRE sa femme, d'un petit carton de terre assis aux appartenances du Bruel/ Prix : 6 écus 2/3.
3E3865 /7475	1591/11/25	Achat	Le Bruel	<b>DELHOM, PALMIER</b>	Achat par Claude DELHOM, du Bruel, à ... PALMIER, fils à feu Guillaume du Bruel, d'un petit champ appelé la parro del serre, au Bruel. Prix : 6 écus.

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3865 /7529	1592/05/22	Accord	Chanac	<b>DELON, PICARD, DUMAS</b>	Accord entre Jacques DELON, tisserand, et Antoine PICARD de Chanac, à propos du paiement de la dot de feu Delphine PICARD, fille de feu Guy PICARD et d'Agnès DUMAS, sœur de d'Antoine PICARD, femme de Jacques DELON et mère d'Agnès et Antoine DELON (Contrat Me Etienne MANHAN : 16 écus 1/3, une robe courset drap de France, un plat, une pinte étain et une maison assise en la présente ville). La dot est estimée insuffisante eu égard aux biens desdits feux PICARD et DUMAS de notable valeur. PICARD verse à DELON la somme de 7 écus.
3E3866 / 7201	1598/05/03	Achat	Mende	<b>DOLADILHE, PARADAN, BLANC</b>	Achat par Sire Féval DOLADILHE, marchand de Mende, à Agnès PARADAN, veuve à feu Me Jean BLANC du lieu du Jas et son héritière, assistée de Pierre et Etienne BLANC ses beaux frères et d'Antoine PARADAN de Chaumelz, son cousin, de 3 pièces de terre assises au Bruel au prix de 113 écus.
3E3866 / 7208	1598/09/20	Achat	Chanac	<b>DOLSAN, BELARD</b>	Achat par Jean DOLSAN, fils à Jean du lieu du Cros, à Mathieu BELARD dit La Planche, habitant de Chanac, d'un champ assis au Cros. Prix : 20 écus 10 sols.
3E3865 /7447	1591/06/29	Donnation	Chanac	<b>DOLSAN, BRETHON, BRUNEL</b>	Donation entre vifs par Mre Antoine DOLSAN, prêtre et prieur du Purgatoire, près l'église paroissiale de Chanac, en faveur de Claude BRETHONNE femme à Pierre BRUNEL du Bruel, à présent habitant en la ville de Chanac, de tous ses biens.
3E3866 / 7206	1598/05/20	Echange	Chanac	<b>DOLSAN, LADROIT</b>	Echange et permutation entre Jean DOLSAN fils à feu Jean de la ville de Chanac, et Jacques LADROIT, marchand de Sainte-Enimie. Une vigne à Ste Enimie contre un petit jardin à Ste Enimie.
3E3866 / 7234	1598/11/16	Arrentement	Chanac	<b>du BRUEL, BADAROUX, NIVOLIERS</b>	Arrentement par Mes Jacques et Jean du BRUEL frères habitant de Chanac à Jean BADAROUX de Chanac de toutes les terres et possessions qu'ils ont assises aux appartenances dudit Chanac tant en leur nom que comme succédant aux biens de qu'ont appartenu à feu Jean NIVOLIERS sauf les vignes et le chazal et jardin y joignant assis à la grand-rue, pour le temps de 3 années moyennant le prix annuel de 11 sétiers bled mesure de CHanac bon blé net sec et .. (criblé?) (5 sétiers 1 émine froment, et l'autre moitié orge et avoine mesure de CHanac).
3E3865 /7438	1591/05/04	Obligation		<b>du BRUEL, FERRIER</b>	Obligation de Me Jean du BRUEL, de Chanac, envers Jean FERRIER de Chanac, la somme de 34 écus à cause de la vente d'un mulet à bât poil bouchard, et ledit du Bruel promet de payer ladite somme à la prochaine fête de St Michel.

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3865 /7594	1593/07/01	Arrentement	Chanac	<b>DU BRUEL, NYVOLIER, MEZY</b>	Arrentement par Me Jean DU BRUEL marchand de Chanac, lequel considérant le peu de biens de Catherine NYVOLIER, pauvre fille, pupille de feu Jean NYVOLIER son père, duquel ledit DU BRUEL était allié par le mariage de sa sœur avec feu Guy DU BRUEL, frère dudit Jean DU BRUEL, s'en aller en ruine et les arbres des terres et possessions (...) de manière que les censives et tailles demeurent à payer et ladite pupille aussi privée du revenu de ses biens . A cette cause ledit Jean DU BRUEL arrente à Antoine MEZY, serrurier de Chanac, les fruits et revenus desdits biens, sans y comprendre la maison, jardin et vigne, consistant en un champ situé à l'Olmède, un autre champ situé à Marijoulet, et un autre champ, pour 3 années, moyennant chaque année 2 sétiers et une émine de blé ( 3 émines de froment, une émine d'orge et une émine d'avoine) mesure de Chanac.
3E3865 /7562	1593/02/08	Accord		<b>DU BRUEL, SALANSON</b>	Feu Antoine DU BRUEL avait vendu à feu Pierre SALANSON de la Nojarède un champ appelé "de la Grange" au prix de 25 livres, suivant acte reçu par Me François BARDON. Le prix est considéré comme sous-évalué. Accord à ce sujet entre Jean DU BRUEL fils à feu Antoine du BRUEL, tant en son nom que comme mari d'Antoinette BRUEL, d'une part, et Jean SALANSON fils à feu Pierre d'autre part.
3E3866 / 7258	1599/01/22	Achat	Chanac	<b>DU BRUEL, SEGUIN, VIEILLEDENT</b>	Achat par Garbriel DU BRUEL marchand de Chanac à Hélices SEGUIN veuve à feu Guillaume VIEILHADEN fils à feu Jean du lieu de Rocherousse, comme tutrice et administratrice des biens de ses enfants, (sachant ledit feu VIEILHADEN débiteur envers ledit DU BRUEL de 12 sétiers froment et un sétier légume pour reste de la quantité de 24 sétiers bled et un sétier légume pour raison de l'arrentement de la métairie que ledit DU BRUEL a assise au lieu de Rocherousse au nom de sa femme, et sachant ledit VIEILHADEN aussi redevable de la somme de 22 écus 10 sols) de 2 pièces de terres au terroir de Rocherousse. Prix : 54 écus 1/3 (estimés par Raymond MOULIN de Marance et Pierre BERGONHE de Rocherousse). Avec pacte de rachat.
3E3866 / 7337	1600/05/31	Achat	Salmon	<b>FAGE, CLAVEL</b>	Achat par à Pierre FAGE de Corréjac, paroisse de Salmon, à Jean CLAVEL du Gazy, d'une partie de Champ. Prix 18 écus 1/3
3E3865 /7555	1592/11/22	Achat		<b>FAGE, FEVOUR</b>	Achat par à Pierre FAGE natif du Gazy, à présent habitant de Corréjac à Jean FEVOUR. de Chanac. Prix 55 écus.
3E3865 /7611	1593/09/11	Lods		<b>FOULE</b>	Lods pour Antoine M.. Charpentier de Chanac, pour l'achat d'une crote à Jean FOULE.
3E3866 / 7284	1599/03/12	Achat	Chanac	<b>FOULE, BADAROUX</b>	Achat par Antoine FOULE de Chanac à Jean BADAROUX de Chanac d'un jardin situé à Chanac. Prix : 14 écus 1/3
3E3865 /7421	1591/02/16	Obligation		<b>FOULE, BOUCADOR</b>	Obligation d'Antoine FOULE laboureur de Chanac envers Antoine BOUCADOR jeune de Chanac (44 écus un tiers à cause de la vente de deux mulets poulains l'un poil castaing et l'autre noir avec le museau rouge).

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3865 /7410	1591/01/25	Obligation		<b>FOULE, MALAVAL, PAUC</b>	Obligation d'Antoine FOULE envers Antoinette MALAVAL(LE) et Antoine PAUC mère et fils, de Chanac : 19 écus 1/3 (pour cause de plus value d'un échange fait par eux d'un mulet poulain poil castaing baillé par lesdits mère et fils audit Foule en échange d'ung ... poil gris à bast baillé par icelui Foule à ladite Malavale).
3E3865 /7465	1591/11/16	Achat		<b>GARDE, BRUEL, MOURGUE</b>	Achat par Jeanne GARDE, veuve à feu Vidal BRUEL dit Roche, de Chanac, à Antoine MOURGUE de Chanac, d'un champ à Chanac. Prix : 33 écus 1/3 (en extinction de diverses dettes énumérées).
3E3866 / 7278	1599/02/26	Achat	Chanac	<b>GARDE, CHANSOIN</b>	Achat par Jeanne GARDE veuve à feu Vidal BRUEL de Chanac à Guillaume CHANSOIN jeune de Chanac, d'un champ appelé de Peyregrosse situé aux appartenances dudit Chanac. Prix : 35 écus.
3E3866 / 7214	1598/10/11	CM	les Bondons	<b>GARDE, PRIVAT</b>	Mariage entre Jean GARDE fils à feu Pierre GARDE et à Catherine BADAROUX du Sabatier d'une part, et Jeanne PRIVADE fille à Antoine PRIVAT et Marguerite ROCHER du Cros paroisse des Bondons d'autre part. La future se constitue tous ses biens. Ses frères Jean et Pierre PRIVAT lui constituent la somme de 12 écus, et François ROCHER du Villar son oncle lui constitue en dot la somme de 28 écus 10 sols, 2 robes du pays lune blanche et l'autre grise, et une couverture laine du pays.
3E3865 /7537	1592/06/11	Testament	Chanac	<b>GAZAGNE</b>	Testament d'Etienne GAZAGNE habitant de Chanac, malade, gisant dans son lit. Donne à Sire Jean GAZAGNE son fils une pièce de terre appelée Parro, aux appartenances de Chanac, terroir appelé de Sainte-Suzanne ; toutefois il sera tenu de bailler et payer à Catherine GAZAGNE sa fille la somme de 100 écus. Donne également à son fils tous les biens de feu Catherine ROCHEROUSSE sa belle-mère et Antoinette BRAJAONNE sa femme. Donne à Marie PELOUSE sa femme une crote dans la Ville de Chanac et la somme de 50 écus. Nomme comme héritier universel et général le posthume qui est dans le ventre de sa femme, étant un fils, et y ayant deux fils, il nomme son héritier le premier d'entre eux et à l'autre il lègue la somme de 150 écus ; et si c'est une fille il l'institue son héritière par égale portion avec ladite Catherine GAZAGNE son autre fille. En cas de prédécès il leur substitue son fils Jean GAZAGNE et si ledit Jean GAZAGNE décédait sans enfant, il lui substitue Joseph GAZAGNE son frère et Catherine GAZAGNE sa soeur, femme de Jean MALAVAL (du Sec) - Testament peu aisé à déchiffrer compte tenu des multiples renvois en marge.
3E3866 / 7182	1598/01/18	Achat	Chanac	<b>GAZAGNE, BONNEFOY</b>	Achat par Jean GAZAGNE vieux, marchand de Chanac, à Jean BONNEFOY fils et héritier de feu Jean, natif du lieu du Sabatier demeurant à présent à Chanac, d'un pré à Chanac. Prix 40 écus.
3E3866 / 7273	1599/02/19	Achat	Chanac	<b>GAZAGNE, BOSQUET</b>	Achat par Jean GAZAGNE vieux, de Chanac à Antoine BOSQUET fils à feu André de ladite ville, d'une boutique chambre et jardin joignant assise en la grand rue dudit Chanac confrontant avec ladite rue, maison du dessus de Michel DELABIE (?), maison d'un côté de Jean BOIS (?), etc.. Prix : 53 écus 1/3.

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3865 / 7469	1591/11/20	Achat		<b>GAZAGNE, MALAFOSSE</b>	Achat par Jean GAZANHE, fils à feu Aldebert, de CHanac, à Pierre MALAFOSSE, fils à feu Jacques de la Nojarède, d'un champ situé à la Nojarède. Prix : 60 écus (?) estimé par sages hommes Etienne MALZAC de Champerboux et Jean MALAVAL du Sec, prudhommes comme respectés par ... (?).
3E3866 / 7200	1598/04/26	Arrentement	Le Bruel	<b>GAZAGNE, POLVEREL</b>	Arrentement pour Me Jean GAZAGNE tuteur des enfants à feu Etienne GAZAGNE leur père, à Jean POLVEREL du lieu du Bruel d'une métairie assise audit lieu pour 7 années moyennant chaque année 18 sétiers de bled (9 sétiers de froment, 4 sétiers 1 émine orge et 4 sétiers 1 émine avoine). Métairie d'une paire de boeufs (l'un poil blanc et l'autre bouchard).
3E3865 / 7603	1593/08/26	Vente casuelle		<b>GAZAGNE, SALTEL</b>	Vente casuelle pour Jean GAZAGNE vieux de Chanac. Jean SALTEL dit Lou Roussel, du lieu d'Esclanèdes, se trouvant débiteur envers Jean GAZAGNE, fils à feu Aldebert, de Chanac, d'une somme de 45 écus (obligation devant Me Pierre Dieulofès notaire royal du 21 avril 1592) et de la somme de 5 écus pour reste de la vente d'un mulet poulain poil noir, lui vend un champ situé au Bruel au prix de 50 écus.
3E3866 / 7306	1599/11/20	Achat	Chanac	<b>GAZANHE, MONTROUZIER</b>	Achat par Sr Jean GAZANHE vieux, marchand de Chanac, à Valérie MONTROUZIER (?) veuve et héritière à feu Daudon BONICEL de Chanac d'une maison à présent en chazal au lieu de la Nojarède confrontant avec un pré de Mre Antoine FAGE chanoine de Quézac, avec une maison de Jean JAUDON etc... + un pré aux appartenances du lieu appelé le prat de Jaudon. Prix : 100 écus.
3E3865 / 7459	1591/10/28	Achat	Le Bruel	<b>GAZANHE, ROCHEBLAVE</b>	Achat par Etienne GAZANHE contenant quittance pour Guillaume ROCHEBLAVE du Bruel. Etienne GAZANHE de Chanac avait arranté verbalement à Guillaume ROCHEBLAVE du Bruel une sienne métairie q'il a au lieu du Bruel pour la quantité de 22 sétiers bled pendant 5 années, de laquelle le dit Rocheblave n'aurait joui que 3 années. Desquelles 3 années il est resté débiteur de 16 sétiers 3 cartes froment, 7 sétiers orge, 6 sétiers avoine mesure de Chanac, outre 2 écus dont il était redevable aud GAZANHE. Et à raison de 2 écus le sétier froment, 4 livres le sétier orge, et 3 livres le sétier avoine, fait la somme de 51 écus 4 sols. Outre 4 sétiers sétiers froment et 5 sétiers avoine que se monte la censive que ledit Gazanhe a été contraint de payer aux receveurs ou celleriers de Monseigneur de Mende et du seigneur marquis de Canilhac se montant à la somme de 16 écus à raison de 2 écus 1/3 le sétier froment et 1 écu 1/3 le sétier avoine.(...) Et le 28 octobre 1591, pour se libérer de sa dette, Guillaume ROCHEBLAVE cède à Etienne GAZANHE 2 pièces de terre situées au Bruel. <i>Voir dans ce contrat la côte des grains (mesure de Chanac, années 1588-91)</i>
3E3865 / 7436	1591/04/29	Achat		<b>GIRAL, PONTIER</b>	Achat par Durand GIRAL, cordier, habitant de Chanac, à Jean PONTIER laboureur de Chanac, d'un petit jardin. Prix : 15 écus.

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3865 /7498	1592/03/01	Achat	La Capelle	<b>GIRAL, PRADEILLE</b>	Achat avec pacte de rachat par Pierre GIRAL del Vinoux (La Capelle) à Pierre PRADEILLE habitant dudit lieu, d'une maison et petit cartal de jardin joignant ensemble situés au Vinoux, sous la directe seigneurie de Monsieur de Montesquieu, au prix de 20 écus, venant éteindre une dette de 20 écus de Pierre PRADEILLE envers Pierre GIRAL (Il est précisé que la somme de 20 écus est due par PRADEILLE au titre de "plusieurs obligations reçues par Maîtres MEYNADIER, RAMEL et DECOMBES, notaires sous leurs dates comme ont dit ; lesquelles obligations ledit Giral n'a pu recouvrer en raison de la surprise de la ville de La Canourgue par la Religion prétendue et réformée, toutefois sachant ledit Pradeille reconnaissant bonne foi être débiteur et redevable de la susdite somme de 20 écus audit Giral").
3E3866 / 7246	1598/12/13	Achat	Chanac	<b>GIRAL, PRAT, MALAFOSSE</b>	Achat par Durand GIRAL maître cordier de Chanac à Françoise PRATTE veuve à feu Jean MALAFOSSE dit Ambrosy habitant de la ville de Chanac, mère et légitime administratrice des biens de ses enfants, d'un petit coin de boutique assis à la grand-rue du faubourg de Chanac qu'est joignant autre portion dudit GIRAL, + un petit jardin et chazal joignant confrontant du dessus tant le coin de boutique jardin que chazal avec la maison jardin et chazal dudit acheteur, du devant avec ladite rue, du levant avec la boutique de ... VANMALLE cordonnier au nom de sa femme, étable de Jean BOYDE, et jardin d'ANTOINE FOULE. Prix : 20 écus 1/3 (sur laquelle somme ladite Pratte reconnaît avoir déjà reçu ci-devant la somme de 3 écus 1/3 pour lui aider en partie à la nourriture et entretien de ses enfants)
3E3865 /7524	1592/05/20	Achat		<b>GROSSET, ALDIN, DE ROUCH</b>	Achat par Jeanne GROSSETTE, femme d'Anthoine ALDIN, de Rauzas (Laval) à présent habitant d lieu de Marijoulet d'Auxillac, à Jean DE ROUCH, dit Grand, fils à feu Pierre du lieu de Chardonnet, mineur de 25 ans et majeur de 18, d'une maison à deux étages, celle de dessous étant voutée, ensemble un jardin, courtiol et ... le tout joignant ensemble, au lieu de Marijoulet. Prix : 26 écus 2/3.
3E3865 /7526	1592/05/20	Achat		<b>GROSSET, ALDIN, DELORT</b>	Achat par Jeanne GROSSETTE et Anthoine ALDIN son mari, à Pierre DELORT du lieu de Bl... , d'une petite maison à deux étages presque ruinée à Marijoulet d'Auxillac. Prix : 1 écu.
3E3866 / 7213	1598/10/11	Obligation	Chanac	<b>HEBRARD, FOULE</b>	Obligation pour Guillaume HEBRARD habitant de Chanac contre Antoine FOULE de ladite ville (15 écus 10 sols).

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3866 / 7266	1599/02/07	CM	Chanac	<b>HEBRARD, RASCALON</b>	Mariage entre Guillaume HEBRARD de Chanac d'une part, et Privade RASCALON fille à feu Antoine RASCALON et Astrugue VALMALLE de Vareille (Chanac). Raymond RASCALON frère de l'épouse, lui consitue en dot la somme de 73 écus 1/3, 2 robes drap teint du présent pays, de la couleur que les futurs mariés aviseront, 2 couvertes laine, 2 linceuls toile, une pièce de terre assise au terroir de Ressouchette, confrontant du dessous avec la rivière d'Olt, faisant en tout 110 écus en comptant ladite pièce de terre prisee à la somme de 36 écus 2/3. Raymond RASCALON donne assi une ouaille de port à sa soeur et Michel RASCALON autre frère donne aussi une ouaille de port en augment de dot, payable à la solemnisation du mariage.
3E3866 / 7319	1600/01/20	Achat	Mende, Le Villar	<b>JEHAN</b>	Achat par Guillaume JEHAN marchand de Mende, à Jean PO... laboureur du Villar, d'une portion de champ. Prix : 30 écus
3E3866 / 7192	1598/03/25	Achat	Les Sallèles	<b>LAURENS, BONNET</b>	Achat par Raymond LAURENS, de Chabannes, à Jean BONNET laboureur du lieu de Chabannes (Les Salelles), d'un pré appelé de las abeilles, situé à Chabannes. Prix : 10 écus 2/3.
3E3865 / 7464	1591/11/10	Achat		<b>LAURENS, DELAVINHE</b>	Achat par Raymond LAURENS du lieu de Chabannes à Guillaume DELAVINHE de Clujans (Grèze), d'un champ à Chabannes. Prix : 15 écus.
3E3865 / 7493	1592/01/26	Reconnaissance dotale		<b>LAURENS, PAGES</b>	Reconnaissance de dot par Raymond LAURENS de Chabannes, mari de Catherine PAGES, envers Pierre PAGES de Fontjulien, père de ladite Catherine. 16 écus 2/3.
3E3865 / 7553	1592/09/20	CM		<b>LAURENS, REMISE</b>	CM entre Jean LAURENS du lieu de Chabannes, d'une part, et Jeanne REMISE de ... Le futur époux agit de l'avis de Raymond LAURENS son frère de Chabannes. La future épouse se constitue en dot tous ses biens. L'époux sera tenu d'apporter la somme de 40 écus.
3E3865 / 7622	1593/10/14	Partage		<b>MALAFOSSE</b>	Division et partage entre Pierre et Jacques MALAFOSSE frères, fils à feu Jacques MALAFOSSE du lieu de la Nojarède
3E3866 / 7224	1598/11/08	CM	Chanac, Drigas (Hure)	<b>MALAFOSSE, BERGONHE</b>	Mariage entre Pierre MALAFOSSE dit ... fils de Jeanne BALMAGUIER de Chanac d'une part, et Catherine BERGONHE fille de Jacques BERGONHE et Astrugue ROCHEROUSSE de Drigas paroisse d'Hure. Elle se constitue tous ses biens. Et le même jour, Pierre MALAFOSSE reconnaît avoir reçu de Catherine BERGONHE la somme de 33 écus 1/3 et 12 pièces d'étain (3 plats, 3 assiettes et 6 écuelles).
3E3866 / 7189	1598/01/30	CM	Barjac, Esclanèdes	<b>MALAFOSSE, CHERQUAT</b>	CM entre Jean MALAFOSSE, fils à feu François du lieu du Lieuran paroisse de Barjac d'une part, et Jeanne CHERQUADE, fille à Jean CHERQUAT et Jeanne PALMIER du lieu et paroisse d'Esclanèdes d'autre part. Dot de la future : la moitié des biens de ses parents.
3E3866 / 7216	1598/10/11	Apprentissage	Chanac	<b>MALAFOSSE, CLARET</b>	Contrat d'apprentissage entre Pierre MALAFOSSE maître cousturier de Chanac et Jacques CLARET de (Ste Enimie ?). Moyennant le prix de 10 écus.
3E3865 / 7557	1592/11/24	Obligation	Chanac	<b>MALAFOSSE, JULIEN</b>	Barthélémy MALAFOSSE de Chanac reconnaît devoir à Me Jean JULIEN de Chanac la somme de 15 écus pour la vente d'un cheval ... de sa selle

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3866 / 7308	1599/11/23	CM	Chanac	<b>MALAFOSSE, MONTROUZIER</b>	CM entre Jean MALAFOSSE du Pont lès Chanac et Valérie MONTROUZIER veuve à feu Daudon BONICEL de Chanac. La future se constitue en dot tous ses biens.
3E3866 / 7309	1599/11/23	CM	Chanac	<b>MALAFOSSE, MONTROUZIER</b>	Suite - Le susdit Jean MALAFOSSE reconnaît avoir reçu de Valérie MONTROUZIER la somme de 70 écus pour employer en acquittement de ses dettes (liste des dites dettes) + 6 ouailles de port, 2 chaptals et 2 chaptalles 4 couvertes laine 2 linceuls toile 2 nappes 5 pots étain 6 plats 13 assiettes 13 écuelles étain 3 chandeliers laiton, 1 p. de rou... (?) 2 seaux cuivre 3 chaudrons cuivre tenant tous trois 4 seaux, 1 poille fer, une otte métal tenant 12 écuelles 3 haches l'une grande et 2 petites, 1 fourchat fer, une aissade et un aissadou fer, un grainier bois pin, 3 m.. tenant 30 sétiers, 4 caisses l'une de noyer et les autres trois de bois de pin, une cabe (??) servant tenir vinayre (?) tenant 20 sétiers, un petit tonneau tenant trois sétiers 2 crémaux fer, une robe drap blanquet.
3E3866 / 7287	1599/04/25	Quittance	Barjac, Esclanèdes	<b>MALAFOSSE, PALMIER</b>	Reconnaissance, accord et quittance. Jean MALAFOSSE fils à feu Jean laboureur du Lieuran (Barjac), maître des biens dotaux de sa femme Jeanne PALMIER confesse avoir reçu de Marlair PALMIER du Bruel d'Esclanèdes son beau-frère la somme de 133 écus 1/3 pour le reste de la somme de 243 écus 1/3 constituée en dot à ladite PALMIERE par feu Guillaume PALMIER son père (CM feu Me Etienne MANHAN) + les robes, couvertes et linceuls pareillement constitués. + Accord sur la succession de la belle mère.
3E3866 / 7244	1598/12/13	Accord		<b>MALAFOSSE, VANMALLE, DU BRUEL</b>	Accord contenant rémission entre Jeanne MALAFOSSE femme à Guillaume VANMALLE de Claviers et Gabriel DU BRUEL, de Chanac. EN 1589, Guillaume VANMALLE avait vendu un champ à Gabriel DU BRUEL au prix de 10 écus payés réellement lors de la vente. Et il y a 3 mois, Jeanne MALAFOSSE a obtenu ... royaux de la Vénérable CHancellerie de Toulouse en récession pour lésion de la vente (sous évaluée de la moitié). Accord entre les parties : Gabriel DU BRUEL paye 10 autres écus à Jeanne MALAFOSSE.
3E3866 / 7248	1598/12/20	Arrentement		<b>MALAVAL, GIRAL</b>	Arrentement par Mre Guy MALAVAL prêtre et prieur du Purgatoire, à Pierre GIRAL du lieu des Vinoux, demeurant à présent au Gazy, des fruits et revenus de trois pièces de terre et un pré situés au Gazy, pour trois années, moyennant le paiement annuel de 8 sétiers de bled, divisés moitié froment et moitié orge et avoine. Mre MALAVAL remet au preneur 4 sétiers de blé.
3E3866 / 7325	1600/03/17	CM		<b>MALAVAL, MALIGE</b>	Mariage entre Jean MALAVAL et Yseux MALIGE fille d'Antoine MALIGE et de Delphine CORTIALLE. Elle se constitue en dot tous ses biens (même constitution que celle faite par ses parents lors de ses premier et deuxième mariages : une robe drap blanquet, un champ assis au Molin, un jardin au CHampredon, un champ au cause et une maison dans les faubourgs de Chanac).

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3866 / 7370	1600/11/19	CM		<b>MALIGE, GABAREL</b>	CM entre Jacques MALIGE fils à Antoine de Ressouches , d'une part, et Marguerite GABARELLE, fille à feu Philip GABAREL et Antoinette GAILHARD de P, paroisse de Brugers d'autre part.
3E3865 /7452	1591/10/07	Obligation	Chanac	<b>MALZAC</b>	Obligation de Guillaume MALZAC envers Jean B. Hoste de Chanac, pour la somme de 33 écus 1/3 et une émine de blé froment mesure de Chanac, à cause de la vente d'un mulet à bast poil noir.
3E3866 / 7231	1598/11/15	Achat	Ste Enimie, Laval du Tarn	<b>MALZAC, MALAVAL</b>	Achat par Jean MALZAC marchand de Ste Enimie à Jean MALAVAL fils et héritier d'autre Jean MALAVAL habitant du lieu du Sec, d'une maison contenant 4 étages assise au lieu de Lueysse (Laval) et place publique d'icelle confrontant du levant et midi avec lad place, du côté de la bise maison de Jean BONAVIDE de la Rouvière, et autres confronts, relevant de la directe seigneurie du Sire de Lueysse. Prix : 25 écus (dont 15 écus en extinction d'une dette de Jean Malaval pour raison des tailles par lui dues pendant le temps que ledit Malzac de la paroisse de La Val tant à cause de ladite maison que des autres biens que ledit Malaval a assis audit lieu et appartenances de Lueysse, et les 10 écus restants que ledit Malaval confesse avoir reçus dudit acheteur)
3E3865 /7500	1592/03/24	Achat	Chanac	<b>MAZAUDIER, FOULE</b>	Achat par Antoine MAZAUDIER, Me Charpentier de Chanac, à Jean FOULE, Me taneur natif de Chanac à présent habitant de Mende, d'une "petite crote assise aux fauxbourgs de la ville de Chanac près la porte d'uelst (?) confrontant du devant avec la rue publique s'en allant au chateau, du dessus avec autre crote de Pierre Poujol, d'un côté avec autre crote de Jacques DuBruel dit Le Capitaine Costeregord, du levant avec la muraille de la ville". Prix : 22 écus 2/3.
3E3866 / 7194	1598/03/25	Achat	Chanac	<b>MEILHAC, MALAFOSSE</b>	Achat par Jean MEILHAC Me Cousturier de Chanac à Jean MALAFOSSE du Pont-lez-Chanac, d'une partie d'un champ situé à Chanac. Prix : 33 écus 1/3.
3E3865 /7610	1593/09/05	Reconnaissance dotale		<b>MEILHAC, RABIER</b>	Reconnaissance de dot par Barthélémy MEILHAC de la ville de Chirac, mari de Jeanne RABIERE envers Jean RABIER du Cros Bas son beau-frère. 12 écus.
3E3865 /7616	1593/10/07	Achat	Chanac	<b>MEZY, AUXILHAC</b>	Achat par Antoine MEZY serrurier de Chanac, à Jean AUXILHAC laboureur de Chanac, de deux pièces de terre aux appartenances de Chanac, terroir du Lindas et terroir de Ressouchette. Prix : 106 écus 2/3 (payés réellement en argent et obligations).
3E3865 /7580	1593/03/11	Obligation		<b>MEZY, CAREL, COSTE</b>	Obligation d'Antoine MEZY et François CAREL du lieu des Arts envers Jacques COSTE muletier du Bruel : 20 écus à cause de reste de la vente d'une paire de bœufs aratoires poil noir et fauvet

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3866 / 7228	1598/11/08	CM	Chanac	<b>MICHEL, VAISSADE</b>	Mariage de Jean MICHEL fils à feu Michel MICHEL et à Hélips V... d'une part et Marie VAISSADE de Chanac d'autre part. Le futur agit de l'avis de Jean ALDEBERT teinturier de Chanac son beau-frère et ladite VAISSADE de l'avis de Me Pierre VAISSADE de Chanac son frère. Ladite VAISSADE se constitue tous ses biens. Claude HOURSSE, femme audit VAISSADE ayant ce mariage pour agréable lui constitue la somme de 33 écus 1/3.
3E3865 / 7417	1591/02/14	Partage		<b>MONTZIOL, BADAROUX, DIGEON, VINHAL, PELLAMOURGUE</b>	Division et partage entre Nicolas DIGEON, agissant comme mari de Delphine MONTZIOL(LE) d'une part, et Guillaume VINHAL, comme mari de Jeanne BADAROUXE (fille d'Antoine BADAROUX) d'autre part, héritières à part égales de feu Jean PELLAMOURGUE, fils à feu Pierre PELLAMOURGUE et Astruge MONTZIOL(LE). Delphine MONTZIOL et Jeanne BADAROUX sont les cousines germaines de feu Jean PELLAMOURGUE.
3E3865 / 7449	1591/07/07	Accord	Chanac	<b>MOURGUE, CAREL, MIRMAND, BELARD</b>	Accord contenant quittance d'entre Antoine MOURGUE comme administrateur de Jeanne CARELLE fille à feu Pierre, d'une part, et Mathieu BELARD et Jeanne MIRMANDE mariés de Chanac d'autre part.
3E3866 / 7268	1599/02/09	Quittance	Bramonas, Le Bruel	<b>OGIER, PALMIER</b>	Sr Blaise OGIER de Bramonas reconnaît avoir reçu de Jean PALMIER laboureur du Bruel 50 sétiers de blé (moitié froment et moitié orge et avoine) pour reste de l'arrentement fait par ledit Ogier audit Palmier de sa métairie du Bruel
3E3866 / 7289	1599/04/25	Arrentement	Bramonas, Esclanèdes	<b>OGIER, PELAT</b>	Arrentement par Sr Blaise OGIER marchand de Bramonas à .. PELAT du Bruel d'une métairie assise au lieu du Bruel d'Esclanèdes pendant 6 ans moyennant le paiement annuel de 28 sétiers bled (moitié froment et moitié orge et avoine). Le bailleur fournit notamment au preneur une paire de boeufs aratoires.
3E3865 / 7632	1593/10/18	CM	Badaroux, Chanac	<b>OZIOL, GRIMALDE, de GRIMAUD</b>	CM entre Me Jean OZIOL praticien natif du lieu de Badaroux d'une part et Béatrix GRIMALDE fille naturelle à feu Antoine de GRIMAUD quand vivait Commandant en la ville de Chanac. EN son dernier testament, feu Antoine de GRIMAUD, quand vivait Commandant en la ville de CHanac avait prié instamment Révérend père en Dieu Messire Adam Evêque de Mende Comte de Gévaudan, d'avoir pitié et commisération de Béatrix GRIMALDE sa fille naturelle et la colloquer en mariage suivant son bon plaisir (...) et du depuis aussi Pierre Donzelh sieur de Meynière et Mre Jean ... avocat quand vivait en la ville de Mende auraient cédé et remis à Monseigneur une pièce de terre appelée La Vignolle qui a appartenu audit feu Sr de GRIMAUD (...) Il fut le bon plaisir de Monseigneur suivant l'intérêt (?) dudit feu Sr de GRIMAUD remettre la susdite pièce à ladite GRIMALDE sa fille lorsqu'elle se colloquerait en mariage. Béatrix GRIMALDE se marie du bon avis et prudent conseil de Monseigneur de MENDE.

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3865 / 7632	1593/10/18	CM	Badaroux, Chanac	<b>OZIOL, GRIMALDE, de GRIMAUD</b>	suite - Elle se constitue en dot tous les biens que lui avait donnés son père ainsi que les droits maternels qui peuvent lui appartenir + tous les droits aux quels elle peut prétendre sur les biens de Me ... MARTIN notaire pour raison du mariage non solemnisé entre lui et ladite GRIMALDE et pour raison de la ... pendante par appel en la Cour du Parlement de Toulouse ... à la diligence du procureur juridictionnel de Monseigneur de Mende au nom de l'adit GRIMALDE + la somme de 100 écus que lui avait légué son feu père en son testament. Monseigneur de MENDE lui constitue en dot la terre de La Vignolle et ce qui en dépend + la somme de 100 écus. Fait et récrité au château de CHanac (parmi les signatures celle d'Adam, Evêque de Mende).
3E3866 / 7261	1599/01/29	Accord	Mende, Les Sallèles	<b>OZIOL, SALAVIOLLE, VILLARET</b>	Accord contenant revente entre Me Jean OZIOL praticien de Mende d'une part et Jean SALAVIOLLE et Catherine VILLARETTE mariés des Salelles d'autre part. Le 2 décembre 1598, Me OZIOL, au nom de sa femme Béatrix GRIMALDE, avait vendu auxdits mariés divers biens ayant appartenu à feu Antoine de GRIMAUD, moyennant le prix et somme de 110 écus. Les acheteurs avait payé 96 écus. Il restait 14 écus qu'ils ne voulaient pas payer. Ils revendent lesdits biens à Me OZIOL et à sa femme qui leur reversent les 96 écus.
3E3866 / 7331	1600/05/04	Achat		<b>PAGès, BADAROUX</b>	Achat par Jean PAGès dit Blainard (?) meunier (musnyer) du Villar à Jean BADAROUX brassier de la ville de Marvejols de la moitié d'un champ au Gazi
3E3865 / 7571	1593/02/22	Echange		<b>PAGES, CONSTANTIN</b>	Echange et permutation entre Me Durand PAGES Me Chirurgien de Chanac, et Pierre CONSTANTIN menuisier de Chanac. Ils s'échangent 2 vignes situées à Marvejols.
3E3866 / 7286	1599/03/28	Quittance	Esclanèdes, Le Bruel	<b>PALMIER, BORREL</b>	Vidal PALMIER d'Esclanèdes confesse avoir reçu de Pierre BORREL du Bruel la somme de 15 écus pour paiement entier d'une dette de 35 écus
3E3865 / 7601	1593/07/18	CM	Esclanèdes, Rimeize	<b>PALMIER, BROSSALD</b>	CM entre Vidal PALMIER du lieu et paroisse d'Esclanèdes d'une part, et Jeanne BROSSADE de Rimeyze, fille de feu Jean BROSSALD et Delphine ... d'autre part. La future se constitue en dot tous ses biens.
3E3865 / 7492	1592/01/26	Reconnaissance dotale	Le Bruel, Esclanèdes	<b>PALMIER, CHERQUAT</b>	Reconnaissance de ... PALMIER du Bruel envers Jean CHERQUAT d'Esclanèdes. 3 livres.
3E3866 / 7272	1599/02/18	Obligation	Le Bruel	<b>PALMIER, PAPAREL</b>	Jean PALMIER du Bruel reconnaît devoir à Pierre PAPAREL dudit lieu la somme de 22 écus (10 écus à cause d'une obligation devant notaire et les 12 écus restant à cause de la vente d'une jument à bast poil rouge).
3E3866 / 7220	1598/11/05	Achat	Esclanèdes, Meyrueis	<b>PALMIER, RUAT</b>	Achat par Jean PALMIER fils à feu Pierre du lieu et paroisse d'Esclanèdes à Pierre et Louis RUAT, frères, habitant de la ville de Meyrueis(?), ledit Pierre héritier et donataire de feu Marguerite VALLADE sa mère et ledit Louis fils aussi et légataire de ladite VALLADE de deux champs assis aux appartenances d'Esclanèdes. Prix 56 écus 2/3
3E3866 / 7196	1598/04/12	Achat	Les Sallèles	<b>PAPAREL</b>	Achat par Guillaume PAPAREL jeune des Salelles à Guillaume PAPAREL des Salelles d'un petit champ ax Salelles appelé Rieu Forchat. Prix 23 écus 2/3.

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3866 / 7230	1598/11/09	Achat	Chanac	<b>PAPAREL, CHALIER</b>	Achat par Etienne PAPAREL du Bruel à Antoine CHALIER Me maréchal de la ville de Chanac, d'un champ situé au Bruel. Prix : 12 écus 10 sols.
3E3865 / 7455	1591/10/18	Achat	Le Bruel	<b>PAPAREL, ROCHEBLAVE</b>	Achat par Pierre PAPAREL fils à feu Pierre laboureur du Bruel, à Guillaume ROCHEBLAVE du Bruel, d'un champ au prix de 24 écus.
3E3866 / 7237	1598/11/17	Achat		<b>PARADAN, ALDEBERT</b>	Achat par Jean PARADAN fils à feu Guigue du lieu du Jas à Vésian (?) ALDEBERT laboureur de la Nogarède, d'un champ situé à la Nogarède, confrontant un devès appartenant audit PARADAN. Prix : 33 écus un tiers 5 sous (extinction de dettes d'ALDEBERT envers PARADAN).
3E3865 / 7489	1591/12/29	Achat		<b>PARADAN, BONNEFOY, MALAFOSSE, LEYNADIER</b>	Achat par Jean PARADO, fils à feu Guigon, du lieu du Jas, et Bertrand BONNEFOY de L'Olmède au nom et comme tuteurs de Jeanne MALAFOSSE, pupille, fille à feu Guigon du lieu de l'Olmède, à Jean LEYNADIER, hoste de Chanac, d'un petit pré contenant 2 journées d'homme à faucher, aux appartenances de CHANAC. Prix : 30 écus.
3E3866 / 7297	1599/06/25	quittance	Ste Enimie	<b>PARADAN, GISQUET, BLANC</b>	Quittance portant reconnaissance entre Jean PARADO du Jas et Antoine GISQUET de Sainte-Enimie. Jean PARADO reconnaît avoir reçu d'Antoine GISQUET fiancé d'Agnès PARADANE veuve à feu Mr Jean BLANC et héritière à feu Jean PARADO son père, la somme de 11 écus pour les droits d'Agnès PARADANE sur les biens de feu ANTOINETTE PARADANE mère dudit Jean PARADO.
3E3866 / 7322	1600/02/23	Quittance		<b>PAULET, BRAJAON</b>	Quittance, cession et rémission entre Jean et Pierre PAULET, frères, héritiers de feux Vidal PAULET et Jeanne BRAJONE leurs père et mère, quand vivaient du lieu de Sauveterre. Pierre PAULET, cousturier de Chanac quitte cède et remet à Jean PAULET laboureur des arts son frère, tous et chacuns ses biens et droits de nature paternelle maternelle et fraternelle (2 champs et un jardin à Sauveterre).
3E3865 / 7471	1591/11/2?	CM	Ste Enimie, Le Bruel	<b>PAULET, COUDERC, PESSADE</b>	Contrat de mariage entre Bertrand PAULET, fils à feu Vidal de la ville de Sainte-Enimie, d'une part, et Jeanne COUDERQUE, fille à Etienne COUDERC et Jeanne PESSADE, habitants à présent au Bruel, d'autre part. Dot de la future : la moitié des biens + 11 écus (Jeanne PESSADE représente son mari)
3E3865 / 7474	1591/11/2?	Reconnaissance dotale		<b>PAULET, PESSADE</b>	Reconnaissance dotale par Bertrand PAULET en faveur de Jeanne PESSADE, de la somme de 11 écus.
3E3865 / 7503	1592/04/19	Achat	Chanac	<b>PAULET, RABIER</b>	Achat par Pierre PAULET, Cousturier de Chanac, à Raymond RABIER du Cros-Bas, d'une pièce de terre située au Cros, contenant 2 journées de bœufs à labourer. Prix 10 écus.
3E3865 / 7441	1591/05/26	Achat	Chanac	<b>PAULET, VALMALLE, SALANSON</b>	Achat par Pierre PAULET, Cousturier de Chanac, à Jean VALMALLE vieux, du Sabatier, succédant par moitié aux biens de feu Jean SALANSON, dit Lou Clergue, quand vivait de Chanac, sa moitié d'un jardin qui a appartenu audit SALANSON, assis aux appartenances de CHANAC hors les fauxbourgs. <i>Manque la fin de l'acte. (pages arrachées)</i>

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3866 / 7294	1599/05/30	CM	Chanac	<b>PAVEN, GOSSE</b>	CM entre Antoine PAUEN fils à feu Jean et Antoinette MALAVAL de Chanac d'une part, et Catherine GOSSE, fille à feu Jean et Claude NOIRIGAT de Chanac d'autre part. Dot future : tous ses biens.
3E3865 / 7508	1592/04/25	Reconnaissance dotale	Laval	<b>PELISSIER, ROUCH</b>	Reconnaissance de dot par Jean et autre Jean PELISSIER père et fils du lieu de Boujassac, paroisse de Laval, envers Pierre ROUCH du lieu de Ch... , pour la dot constituée à Marie de ROUCH par Pierre son frère (CM Me Buisson notaire).
3E3866 / 7349	1600/07/25	CM	Le Villar	<b>PELOUZE, CHAPELLO</b>	CM entre Jean PELOUZE fils à feu Jean et à Catherine MALAVAL du lieu du Sabatier et Marguerite CHAPELLANE fille de feu Pons CHAPELLO et Catherine POURCHIER du Villar. La dot de la future est constituée de champs estimés à la somme de 113 écus 1 tiers (somme constituée à ladite Chapellane par son feu père dans son testament reçu par feu Me Bastide notaire à R..). Catherine MALAVAL donne à son fils Jean PELOUZE la somme de 40 écus correspondant à la moitié de la dot constituée à ladite Malaval en son contrat de mariage avec le feu PELOUZE.
3E3865 / 7548	1592/08/23	Arrentement	Chanac	<b>PELOUZE, GAZAGNE, ALCAYS</b>	Arrentement par Marie PELOUZE, veuve à feu Etienne GAZAGNE de Chanac, assistée de Jean PELOUZE du Sabatier son père, de Jean GAZAGNE jeune, fils dudit feu Etienne, à Jean ALCAYS du Gazy, d'une metairie que ladite Marie PELOUZE a assise au Gazy. Bail de 3 ans. moyennant chaque année 38 sétiers de bled mesure de Chanac (19 sétiers froment, 9 sétiers 1 émine orge, 9 sétiers 1 émine avoine) + fromage et laine. Le rentier confesse avoir reçu 1 paire de boeufs aratoires, l'un poil rouge et l'autre cailhol (??) (évaluée 24 écus), + une jument à bast poil rouge (évaluée 10 écus), + 10 sétiers froment, 6 orge et 4 avoyne + 9 bêtes à laine (5 ouailles de port, et 4 chaptals).
3E3866 / 7358	1600/10/02	CM	Le Bruel, St Léger de Peyre	<b>PERAC, GREGOIRE</b>	CM entre Etienne PERAC fils à feu Antoine, du Bruel, d'une part, et Jeanne GREGOIRE file à feu Jean du lieu de la Combefage, paroisse de St Léger de Peyre, d'autre part. La future se constitue en dot tous ses biens.
3E3865 / 7598	1593/07/04	CM	Chanac	<b>POLVEREL, PELOUZE, GAZAGNE, BONICEL, CALPERT</b>	CM entre Pierre POLVEREL serrurier de Chanac, fils d'Etienne POLVEREL maréchal de Chanac, d'une part, et Marie PELOUZE fille à feu Jean PELOUZE du Sabatier et veuve à feu Etienne GAZAGNE de Chanac. Le futur est assisté de son père et la future est assistée de Me Jean GAZAGNE fils dudit feu Etienne, et e Delphine BONICELLE, femme de Jean CALPERT de Grèzes sa soeur utérine. La future se constitue en dot tous ses biens paternels maternels et fraternels. Le futur est tenu d'apporter la somme de 50 écus. Présents Me Déode DUMAS doncteur et avocat de Mende, Jean GAZAGNE vieux, ANtoine DOLSAN clerc, (...) Barthélémy ROCHEBARON de Mende et moi notaire.

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3866 / 7353	1600/08/06	Transaction	Chanac	<b>PONS, DELFOUR</b>	Transaction entre Me Jacques PONS notaire de Chanac et Pierre DELFOUR, fils à feu Jean et Antoinette PONS mariés, d'une part et Mathieu BERARD, comme mari de Jeanne MIRMAND veuve en première noce de feu Jean PONS. Jacques, Antoinette et feu Jean PONS sont frères et soeur, enfants d'autre feu Jacques PONS. La transaction vient mettre fin à un procès relatif à la succession de feu Jacques PONS. Jean était héritier de feu Jacques. Jeanne MIRMAND s'est remariée avec ledit BERARD 4 mois après le décès de Jean PONS, "sans attendre l'an de deuil ordonné et par l'honnêteté publique observé de tout temps". Il est également parlé de Siston PONS, autre frère. Au terme de la transaction, BERARD remet un champ à Me Jacques PONS et Pierre DELFOUR.
3E3866 / 7291	1599/04/26	CM	Esclanèdes	<b>PORQUIER, MALAVAL, VIELHEDEN</b>	CM entre Guillaume PORQUIER fils à Antoine d'Esclanèdes d'une part et Antoinette MALAVAL fille d'Etienne de Lueysse et de Hélics VIELHEDEN d'autre part . Dot de la future : 26 écus 2/3, une robe de drap blanc du présent pays, 2 couvertes et 2 linceuls, et 2 ouailles avec leurs agneaux. Le futur reçoit la moitié des biens de ses parents.
3E3865 / 7513	1592/05/03	Achat	Le Villar	<b>POURCHER, RABIER, ROCHER</b>	Achat par Jean POURCHER du Villar à Jean RABIER du Cros tant en son nom de comme maître des biens dotaux d'Elisabeth ROCHERE (?), d'un champ. Prix 15 écus 1/3.
3E3865 / 7575	1593/02/23	Obligation	Chanac	<b>POZOLS, MEZY</b>	Obligation d'Etienne POZOLS de Chanac envers Antoine MEZY Me Serrurier de Chanac : 15 écus à cause de la vente dun cheval à bât poil noir.
3E3865 / 7607	1593/09/01	Achat		<b>RABIER</b>	Achat par Jean RABIER laboureur du Cros Bas à Raymond RABIER du Cros Bas, d'une partie d'un champ. Prix 12 écus 2/3.
3E3865 / 7509	1592/04/29	Obligation		<b>RABIER, CRESPIN, de LOUBEYRAC</b>	Obligation de Jean RABIER du lieu du Cros envers Jean CRESPIN du Villar pour la somme de 12 écus et 12 cartes blé froment mesure de Marvejols, savoir : 4 écus 1/3 dont Rabier était redevable envers noble Jean de LOUBEYRAC, sr de Muret, et par ledit Sr remise audit Crespin, et le reste de la somme à cause de vrai et amiable prêt, ensemble lesdites 12 cartes froment, fait par ledit Crespin audit Rabier. - <i>Jean de LOUBEYRAC, seigneur de Muret, était gouverneur de Chanac et du Villard depuis 1588 (source : Armorial du Gévaudan, de Lescure)</i>
3E3865 / 7566	1593/02/17	Achat	Marvejols, Chanac	<b>RABIER, GIBELIN, MALAFOSSE</b>	Achat à Me Jean RABIER marchand de Marvejols fils et héritier à feu Antoine RABIER, cousturier, à Christine GIBELIN femme à Nicolas MALAFOSSE, fils à feu Bertrand de Chanac, de biens situés au Cros : 6 champs + une maison ou moitié d'icelle étant en chazal, petit courtiol joignant, confrontant avec maison de Raymond RABIER, courtiol de Durand SOLINHAC et autres confrants. Prix : 92 écus 1/3 (estimation par Me Jean DU BRUEL de Chanac et Jean PARADO, fils à feu Guigon PARADO du Jas

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3865 /7621	1593/10/12	Vente casuelle		<b>RABIER, SOLINHAC</b>	Vente casuelle par Jean RABIER laboureur du Cros Bas à Etienne SOLINHAC de Chanac son créancier pour la somme de 40 écus, d'une pièce de terre au prix de 40 écus.
3E3866 / 7339	1600/06/25	CM		<b>RASCALON, BORREL</b>	Mariage entre Raymond RASCALON de Vareille d'une part et Catherine BORELLE, fille à Jean BORREL et de feu Guillemette BONENFANT. Le futur agit de l'avis de Me Pons VALMALLE son oncle maternel et la future agit de l'avis de Jean BORREL son père et de Pierre BORREL son oncle. Catherine BORREL héritière de sa feuè mère se constitue en dot tous ses biens paternels et maternels. Pierre BORREL son oncle lui donne en augment de dot la somme 9 écus 1/3.
3E3865 /7483	1591/11/??	Obligation	Chanac	<b>RASCALON, BOUCADOR</b>	Obligation de Me Antoine Rascalon de Chanac envers Antoine Boucador jeune de la présente ville pour la somme de 30 écus.
3E3865 /7413	1591/02/04	Achat	Chanac	<b>RASCALON, CARNAC</b>	Achat par Me Antoine RASCALON couturier de Chanac, à Jean CARNAC de Chanac, d'un champ au terroir du pré comtal, à Chanac. Prix : 80 écus.
3E3866 / 7335	1600/05/14	Testament	Chanac	<b>RAULET</b>	Testament de Jean RAULET plus vieux, habitant de Chanac. HUG : Jean RAULET jeune son frère.
3E3865 /7426	1591/02/23	Achat	Les Sallèles	<b>REYNAL, BRUN</b>	Achat contenant quittance. Laurent REYNAL du Montet (Les Salelles) mari de Catherine MELHIAGUE et donataire de Gabriel VIDAL, a reçu de Jean BRUN de l'Arbusset (Salelles), la somme de 46 écus (pour diverses causes et contrats exposés dans l'acte).
3E3865 /7424	1591/02/22	Accord	Le Bruel	<b>ROCHEBLAVE, PAPAREL</b>	Accord contenant quittance entre Guillaume ROCHEBLAVE et Jean PAPAREL du Bruel, au sujet de l'héritage de feux Jean ROCHEBLAVE (frère de Guillaume) et Gabrielle ALLANE sa femme (sœur de Jeanne ALLANE, femme de Jean PAPAREL). Quittance de 15 écus.
3E3865 /7421	1591/02/21	ACHat	Esclanèdes, Chanac	<b>ROCHEBLAVE, SALBERT</b>	Achat par Guillaume ROCHEBLAVE du Bruel d'Esclanèdes à Jean SALBERT, mulatier de Chanac, d'une maison et hière joignant, et d'un courtiol, situés au Bruel, + la moitié d'une petite pièce de terre. Prix : 25 écus. ( <i>hière = aire</i> )
3E3865 /7627	1593/10/17	Achat		<b>ROCHER, BADAROUX</b>	Achat par François ROCHER du Villar à Jean BADAROUX fils à Claude du Villar de 2 pièces de terre assises aux appartenances du Villar. Prix 27 écus.
3E3865 /7505	1592/04/20	Achat	Le Bruel	<b>ROCHER, JOLI</b>	Achat par François ROCHER du Villar à Louis et Jean JOLI père et fils du Bruel d'Esclanèdes, d'un champ situé au Villar.
3E3865 /7604	1593/09/01	Achat		<b>ROCHER, RABIER</b>	Achat par Sire François ROCHER du Villar à Jean RABIER laboureur du Cros Bas, d'un champ appelé Lou Prat del Jacques aux appartenances du Villar. Prix : 21 écus 2/3.
3E3865 /7614	1593/10/03	Achat	Le Villar	<b>ROCHER, ROCHEBLAVE</b>	Achat par François ROCHER du Villar à Jean ROCHEBLAVE du Villar, d'un pré et champ joignant ensemble aux appartenances du Villar Vieux. Prix 26 écus 2/3.

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3866 / 7249	1599/01/02	Testament	Chanac	ROCHEROUSSE	Testament d'Hélips ROCHEROUSSE de Chanac gisant malade dans son lit. Veut que soient convoqués à son enterrement tous les prêtres de l'église de Chanac et que soit payé à chacun d'eux la somme de 2 sols 6 deniers, et la même chose à la neuvaine et demi année. Elle donne à Jean et Mathieu MOLIN ses neveux 5 sous chacun, ainsi qu'à tous ses autres parents et amis. Elle nomme pour HUG Elisabeth PAGESE sa fille naturelle.
3E3865 / 7507	1592/04/25	Reconnaissance dotale		ROUCHER, PELISSIER	Reconnaissance de dot par Philippe ROUCHER, laboureur du lieu de Ch...ss..., maître des biens dotaux de Marguerite PELISSIER, envers Jean PELISSIER du lieu de Boujassac. 11 écus 2/3.
3E3865 / 7457	1591/10/20	Achat	Le Villar	ROUVELET, BOIRAN, RABIER, ROCHEBLAVE	Achat par Jeanne ROUVELLETE, veuve à feu Etienne BOYRAN, du Villar, à Jean RABIER du Cros-Bas en son nom et au nom de sa femme Hélysaabeth ROCHEBLAVE, d'un petit canton de jardin assis au Villar confrontant du dessus avec le courtiol et mason de Jean ROCHEBLAVE, du dessus (?) avec la maison et courtiol des hoirs d'Augustin BOYRAN et petit viol servant la maison desdits hoirs et avec le jardin de ladite RUVELLETE au nom de ses enfants et muraille au milieu. Prix : 1 écu 2/3.
3E3866 / 7253	1599/01/12	Achat	Le Villar	ROUVELET, BOIRAN, ROCHEBLANC	Achat par Jeanne ROUVELETTE veuve à feu Etienne BOIRAN du Villar à Jean ROCHEBLANC du Villar d'un pailher assis audit lieu. Prix 15 écus 10 sols
3E3866 / 7362	1600/10/08	Achat	Les Sallèles	ROUVELET, VIDAL	Achat par Guillaume ROUVELET du lieu et paroisse des Salelles à Etienne VIDAL du lieu et paroisse des Salelles d'une vigne aux Salelles. Prix 4 écus 2/3.
3E3866 / 7299	1599/06/26	Testament	Chanac	SALANSON, DONZEL	Testament de Marguerite SALANSON, femme à Baptiste DONZEL de Chanac.
3E3865 / 7562	1593/02/08	Achat		SALANSON, FALSON	Achat par Jean SALANSON de la Nojarère à Me Guy FALSON consul de Chanac, d'un petit devès assis à la Nojarède, au prix de 4 écus.
3E3865 / 7569	1593/02/21	Achat		SALAVILLE, JOLI	Achat par Jean SALAVILLE jeune du lieu et paroisse des Salelles, à Louis et Jean JOLI père et fils du lieu du Bruel, d'un champ situé aux Salelles.

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3866 / 7240	1598/12/02	Achat	Les Sallèles, Mende	<b>SALAVIOLLE, VILLARET, OZIOL</b>	Achat par Jean SALAVIOLLE jeune, laboureur, et Catherine VILLARETTE mariés, habitant du lieu et paroisse des Salelles, à Me Jean OZIOL praticien de la ville de Mende, tant en son nom que comme mari de Béatrix GRIMALDE, d'une maison, courtil, 2 jardins, l'un desquels joignant ladite maison et courtil, champ et vigne suivant confrontant lesdites maison courtil et jardin joignant d'un côté avec autre maison et courtil de Guillaume TOYRON et avec les héritiers d'Antoine TOYRON, et d'autre part avec un jardin de Jean Vidal et maison de Laurent REYNAL, et l'autre jardin se confrontant d'un côté avec le forum commun dudit lieu des Salelles, d'autre côté avec le chemin public allant dudit lieu des Salelles au lieu de Larbussel et d'autre part avec un pré appelé la Parro d'Etienne BONENFANT, Plus un champ et vigne appelés de Laurendier confrontant d'une part avec le chemin public partant des Salelles allant à Marvejols d'autre part avec un champ de Guillaume ROUVELLET d'autre part avec une vigne des hoirs de Gibert QUINTIN,
3E3866 /	1598/12/02	Achat	Les Sallèles, Mende	<b>SALAVIOLLE, VILLARET, OZIOL</b>	Suite - Plus un champ appelé la Faysse de la Font de Notre Dame confrontant d'une part avec le chemin allant des Salelles à Chanac d'autre part avec un champ d'Astruge SALESSE, d'autre côté avec champ de François ROCHIER du Villar ; Et finalement autre petite faysse assise au terroir de CHampbon confrontant du dessous avec chemin public allant des Salelles à CHanac, d'un coté avec autre champ de Laurent REYNAL , d'autre côté avec terre de Guillaume PAPAREL jeune et autres confronts. Prix : 110 écus. Prix estimé par Guillaume ROUVELLET et Antoine MALLET qui après avoir "bien visité et palpé" lesdits biens "ont dit n'être de plus grande valeur que ladite somme de 110 écus". Suivent les modalités de paiement (réf à diverses obligations).
3E3865 /7557	1592/11/25	Obligation		<b>SALTEL, BLANC</b>	Guy SALTEL de Péjas reconnaît devoir à Me Jean BLANC du Jas la somme de 6 écus 2/3 à cause de vrai et amiable prêt.
3E3865 /7581	1593/03/18	Obligation		<b>SALTEL, POJOL</b>	Obligation de Jean SALTEL, hôte du lieu et paroisse de .. (Esclanèdes ?), envers Pierre POJOL, mulatier de Chanac : 28 écus à cause de la vente d'un mulet à bât poil noir
3E3866 / 7218	1598/11/04	Achat	Gabrias	<b>SALTEL, SOULIER</b>	Achat par Laurent SALTEL des Crozets, paroisse de Gabrias, à Guillaume SOLIER du Piboul paroisse de Gabrias d'un champ assis au lieu des Crozets. Prix : 13 écus 1/3.
3E3866 / 7198	1598/04/20	Testament	Chanac	<b>SEGUIN, MOURGUE</b>	Testament de Plerre SEGUY de Chanac, gisant malade dans son lit. Legs à sa femme Jeanne MORGUE, + à son fils Jacques SEGUIN, + à Barthélémy SEGUIN, fils à feu Pierre, son neveu, + à Jeanne SEGUIN femme de Jean PLANCHON. Héritier Universel : Jean SEGUIN fils à feu Pierre, son neveu. ( <i>neveu = neptis : petit-fils</i> )
3E3865 /7453	1591/10/13	Achat	Chanac	<b>SOLINHAC, FOULE</b>	Achat par Etienne SOLINHAC brassier de Chanac, à Jean FOULE, maître taneur de Chanac, d'un champ qu'il a acquis de Raymond Rabier du lieu du Cros. Prix : 26 écus 2/3

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3866 / 7243	1598/12/08	Reconnaissance de dot	Chanac	<b>SOLINHAC, MALAFOSSE</b>	Reconnaissance de dot par Etienne SOLINHAC de Chanac mari de Jeanne MALAFOSSE, envers Jean MALAFOSSE du Lieuran son beau-frère, de 10 ouailles de port et une robe teinte du présent pays et 2 linceuls, provenant de la dot constituée à ladite Malafoose par feu Jean MALAFOSSE sont beau-père (CM reçu par moi notaire).
3E3866 / 7211	1598/10/05	Achat		<b>SOLINHAC, RABIER</b>	Achat par Etienne SOLINHAC de Chanac à Jean RABIER laboureur du Cros Bas d'une pièce de terre assise audit lieu. Prix 73 écus.
3E3866 / 7239	1598/11/26	Reconnaissance de dot	Les Sallèles	<b>THOIRON, GAZAGNE, PORTALIER, DELASCOLS</b>	Reconnaissance de dot par Guillaume THOIRON du lieu des Salelles mari de Marguerite GAZANHE envers Antoine PORTALIER du lieu de Chazolz fils et héritier à feus Antoine PORTALIER et à Aldeberte GAZANHE la somme de 1 écu 2/3 en augment du dot constitué à ladite Marguerite par ladite feue Aldeberte sa soeur au contrat de son mariage avec feu Pierre DELASCOLS, reçu par feu Me François BARDON notaire.
3E3866 / 7255	1599/01/12	Achat	Les Sallèles	<b>THOIRON, ROCHEBLANC</b>	Achat par Guillaume THOIRON du lieu des Salelles à Jean ROCHEBLANC du Villar d'une pièce de terre appelée du Chambonet (confrontant du couchant avec la rivière d'olt) + un pré assis au terroir du Chambon de Chabannes + un petit coin de terre appelé le prat de la croix. Prix : 25 écus 10 sols.
3E3866 / 7316	1600/01/20	CM		<b>THOME, BADAROUX</b>	CM entre Jean THOME fils à feu Antoine THOME et Béatrix CHEMINADE d'une part, et Catherine BADAROUX fille à feu Claude BADAROUX et Catherine BONICELLE (?) de Rocherousse. Dot de la future : moitié des biens.
3E3865 / 7490	1592/01/26	CM	Les Sallèles	<b>THOYRON, GAZAGNE, DELASCOLS</b>	Contrat de mariage entre Guillaume THOIRON des Salelles d'une part, et Marguerite GAZANHE, fille à feu Jean GAZAGNE de Chazolz et veuve à feu Jean DELASCOLS de Chabanne d'autre part.
3E3866 / 7367	1600/11/19	CM	Le Bruel	<b>TOQUEBOEUF, BRUEL(?)</b>	CM entre Etienne TOQUEBOEUF du Bruel d'une part et Antoinette BRUELHE (??) fille à feu Jean du Bruel, dit del Puitz, et à Antoinette CAREL d'autre part.
3E3866 / 7280	1599/02/26	Achat	Chanac	<b>TRANCHESSEPS, MALAFOSSE, POJOLZ</b>	Achat par Jean TRANCHESSEPS, hôte de Chanac à Catherine MALAFOSSE veuve à feu Etienne POJOLZ de Chanac un petit pré à présent en ruine à cause des inondations des ... étant couverte la plus grande partie d'icellui de pierres et sable, assis aux appartenances de Marijolet (aucun confront avec la rivière). Prix : 6 écus 2/3.
3E3866 / 7310	1599/11/29	Achat	Chanac	<b>TRANCHESSEPS, RASCALON</b>	Achat par Jean TRANCHESSEPS hôte de Chanac à Antoine RASCALON couturier de Chanac, d'un champ. Prix 43 écus 2/3

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3866 / 7252	1599/01/05	Quittance	Chanac, Les Sallèles	<b>TRANCHESSEPT, GLEIZE</b>	Quittance réciproque entre Sire Jean TRANCHESSEPT hôte de Chanac et Pierre GLEIZE de ladite ville son beau-fils, natif du lieu de Chabannes (Les Salelles) assisté d'Estienne CAUSSE du Villar et Guillaume POUGET et ... ses oncles et de Barthélémy BERGONHE son beau-frère du lieu de Cultures. Pierre GLEIZE tient quitte son beau-père de ce qu'il pourrait lui devoir pour le temps où il avait joui de la métairie dudit GLEIZE qui lui avait été arrentée par feu Pierre POURQUIER du Pin, ayeul dudit GLEIZE et par lesdits CAUSSE, POUGET tuteurs dudit GLEIZE. Et ledit TRANCHESSEPT le tient quitte pour tout ce que ledit GLEIZE pourrait lui devoir au sujet de ladite métairie.
3E3866 / 7263	1599/01/31	Achat	Chanac	<b>TRANCHESSEPT, PONS</b>	Achat par Jean TRANCHESSEPT hôte de Chanac à Siston PONS maître menuisier de Chanac comme père et légitime administrateur de biens de son fils Jacques PONS succédant par moitié aux biens de feu Ysabel AUXILHAGUE femme à feu Etienne AMAT quand vivait de ladite ville et Etienne BONANDE fisl à feu Jacques, succédant aussi en l'autre moitié des biens de ladite AUXILHAGUE, d'un champ assis au terroir de Ressouchette confrontant du dessous avec la rivière d'olt chemin au milieu partant de Chanac et allant au Villar et d'autre part avec les terres dudit acheteur. Prix 30 écus payés réellement.
3E3865 / 7509	1592/04/25	Obligation		<b>TRENCHARD</b>	M.. TRENCHARD de Boujassac reconnaît devoir à Guigon TRENCHARD son frère la somme de 14 écus 2/3 à cause de vrai et amiable prêt.
3E3865 / 7486	1591/12/27	Arrentement	Chanac, Les Sallèles	<b>VALMALLE</b>	Arrentement à mieg par Me Pons VALMALLE consul jadis de la ville de Chanac, à Etienne S... du lieu des Salelles, à présent demeurant à Chanac, des fruits revenus et émoluments de toutes les terres et possessions qu'il a tant aux appartenances de Chanac que du cause pendant 3 ans. La métairie comprend une paire de boeufs et 1 mulet de bast. bail à mi-fruit
3E3865 / 7533	1592/05/31	Obligation		<b>VALMALLE, COLOMB</b>	Jean VALMALLE vieux du Sabatier reconnaît devoir à Jean COLOMB de Chanac la somme de 26 écus.
3E3865 / 7493	1592/02/26	Achat	Chanac	<b>VALMALLE, GAZANHE</b>	Achat par Etienne VALMALLE dit THOYRON de Chanac, fils à Jean, à Jacques GAZANHE de Chanac, d'un petit champ aux appartenances de Chanac, et au terroir de la Plane de Marijoulet. Prix : 13 écus 1/3

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3866 / 7333	1600/05/12	Accord	Chanac	<b>VALMALLE, MALAVAL</b>	Accord contenant quittance cession et rémission d'entre Me Pons VALMALLE de Chanac et Jean MALAVAL fils à Jean du lieu du Sec. Jean MALAVAL était redevable à feu Guillaume ROCOPLO de Chanac de la somme de 37 écus 2/3 (provenant de 3 obligations reçues par les notaires Meissonier, Alègre et Brousson le 1er juin 75, le 1er juin 76 et 1er mai 78), et outre ce 5 écus dus par ledit MALAVAL à feu ANtoine TEYSSIER, rendant à la somme de 42 écus 2/3. Procès... Transaction... Jean MALAVAL fils et donataire de son père promet de payer à Pons VALMALLE, héritier de feu Guillaume ROCPPLO ladite somme de 37 écus 2/3 avant la prochaine fête de Saint-Michel (il versera 27 écus 2/3 à Guillaume Pagès de Montredon, somme due par Valmalle audit Pagès, et le 10 écus restant audit Valmalle).
3E3866 / 7209	1598/09/23	Achat		<b>VALMALLE, MEJAN</b>	Achat par à Guillaume VALMALLE jeune du lieu de Claviers à Jacques MEJAN marchand de Ste Enimie d'un champ appelé la Combe aux appartenances de Poujans. Prix : 84 écus 10 sols. (Estimation par Mr Jean du Bruel marchand de Chanac et Jean Parado fils à feu Guigo du lieu du Jas, prudhommes).
3E3866 / 7360	1600/10/04	Echange		<b>VIDAL</b>	Echange et permutation entre Etienne et Antoinette VIDAL frère et sœur du lieu et paroisse des Salelles.
3E3866 / 7236	1598/11/16	Transaction	Le Bruel	<b>VIELLEDENT, MERCIER, DELHOM</b>	Feu Pierre VIELHADEN dit T... du Bruel avait contracté mariage avec Guillemette MERCIERE décédée. Duquel mariage aurait procédé un enfant auquel ladite Guillemette aurait survécu. Ayant feu Guillaume MERCIER quand vivait dudit lieu constitué en dot à ladite Guillemette sa soeur la somme de 7 écus 1/3, une couverte, 2 linceuls et 2 ouailles, lesquels biens ledit feu Vieihedan avait reconnus par acte reçu par Me Manhan, et pour la répétition de laquelle somme et autres choses Horable MERCIERE soeur et succédant aud feu MERCIER aurait fait saisir 2 champs tenus par Jean DELHOM du Bruel comme mari d'Ysabel ... (sans doute Vielhadane) succédant aux biens de Pierre VIELHADEN son frère. Accord et transaction entre les parties au sujet de la répétition de la dot de feu Guillemette MERCIERE : Jean DELHOM payera à Horable MERCIER 6 écus , une couverte, un linceul et une ouaille.
3E3865 / 7583	1593/03/21	Achat	La Capelle	<b>VIELHADEN, MEZY</b>	Achat par Raymond VIELHADEN, du lieu du Queylar, paroisse de la Capelle, à Antoine MEZY, Me Serrurier de Chanac, d'un champ assis aux appartenances de La Capelle, terroir appelé de Montjuzieu, contenant 3 journées de bœufs à labourer, confrontant du côté de la bise avec un devès de Jean MALAVAL (ndsc : du Sec, Chanac), du levant avec autre devès de Me Jean GLEISE de Mende, champ d'antoine PRADEILLE de Boujassac, draille au milieu, et avec le patus commun dudit village. Prix : 20 écus.
3E3866 / 7282	1599/03/11	Achat	Chanac	<b>VIELHEDEN, CHANSOIN</b>	Achat par Pierre VIEILHEDEN muletier de Chanac, à Guillaume CHANSOIN Jeune de la ville de Chanac, d'un camp à Chanac. Prix : 82 écus.

cote photo	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte
3E3865 /7429	1591/02/25	CM		VINHAL, BERLAUT	CM entre Pierre VINHAL du lieu du Rieu, paroisse de Blachière en Vinaroye (?) d'une part, et Guillemette BERLAUDE, fille de Pierre BERLAUT de la ville de Marvejols d'autre part. Elle apporte tous ses biens.
3E3865 /7532	1592/05/23				peu lisible
3E3865 /7558	1593/01/04	Transaction ?			acte peu lisible contenant référence à de nombreuses contrats (obligations).